

**LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE
NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE
"SOURCES DOCUMENTAIRES"**

GABARD Jacques, domicilié à St Aubin, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABARD Jean, domicilié à Cerisaye, département de la Vendée condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GABARD Jean, domicilié à St Amand, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABARD Joseph, domicilié à St Michel, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABARD Joseph H., domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABARD Pierre, domicilié à St Amand, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABARD Pierre, domicilié à Treizevent, département de la Vendée condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABARD Pierre domicilié à la Chapelle département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABAURY René, tisserand, domicilié à la Pommeraye, département de la Charente Inférieure condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GABET Jacques, âgé de 28 ans, guimpier, né et domicilié à Lyon département du Rhône condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GABET ou GALLET Jean Marie Angélique, âgé de 34 ans, né à Lyon, département du Rhône, membre du tribunal de Trévoux, domicilié à Trévoux, département de l'Ain condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GABIAN Jacques Antoine, âgé de 33 ans, natif de Varal en Italie, entrepreneur de bâtiments, domicilié à St Etienne, département de Loire condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GABILLARD Joseph, jardinier, domicilié à la Rossignolière, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 12 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GABILLIER Etienne, filassier, domicilié à Chalennes, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GABILLIER Olivier, menuisier, domicilié à Chalennes, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GABONNE François, domicilié à St Georges, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABOREAU Jean, domicilié à Adigney, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABOREAU Jean, domicilié à Logean, département de la Vendée condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABOREAU Louis, domicilié à Adné, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABOREY Jean, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABORIAU Jacques, domicilié à Lagobertière, département de la Vendée condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABORIAU Charles, âgé de 56 ans, notaire né à Jarnac-Charente, département de la Charente, officier municipal, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GABORIAU Jean, domicilié à Montigné, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 22 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GABORIAU Louis, domicilié à Montagne, département de la Vendée condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme conspirateur.

GABORIAU Louis, domicilié à Chavannes, département de la Vendée condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABIRIAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABORIAULT Pierre, domicilié à Chavana, département de la Vendée condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABIRIOT Jean, domicilié à Beaurepaire, département de la Vendée condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABORIOT Jean, domicilié à Jodinière, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABORIOT Pierre, domicilié à Monchamps département de la Vendée condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABORY Louis, domicilié à la chapelle-Hoyot, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GABORY Pierre, domicilié aux Herbières, département de la Vendée condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GABRION Félix, âgé de 50 ans, maître d'écriture, prêtre réfractaire, né et domicilié à Lyon, département du Rhône condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GABY Jean, âgé de 47 ans, né à St Germain-en-Laye, département de la Seine et Oise, fabricant de bas, domicilié à Lyon département du Rhône condamné à mort le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GACHE Jean, domicilié à Laval, département de la Lozère condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GACHE Jean Baptiste, âgé de 63 ans, fabricant d'étoffes de soie né et domicilié à Lyon, département du Rhône condamné à mort le 1er nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GACHET Jacques, bûcheron, domicilié à Somloire-près-St-Paul, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GACHET Joseph, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

GACHET Mathieu, âgé de 38 ans, prêtre, marchand mercier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GACHET Mathieu, âgé de 32 ans, prêtre réfractaire né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GACHEY Antoine, domicilié à Moisé département de Mayenne et Loire condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GACHET François, domicilié à Labressière, département de la Loire Inférieure condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GACIER René, domicilié à Brouté, département des Deux-Sèvres condamné à mort le 26 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes, comme brigand de la Vendée.

GACON Jean, âgé de 40 ans, affaneur, né et domicilié à Lyon, département du Rhône condamné à mort le 9 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GACON Thomas, commis négociant, domicilié à Lyon, département du Rhône condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GADOIS Claude, musicien, domicilié à Châlon-sur-Saône, département de la Saône et Loire condamné à mort le 22 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme émigré.

GAFFARD François, cultivateur, domicilié à Canet, département de l'Aveyron condamné à mort le 26 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GAGET Michel, fabricant de Chanvre, domicilié à Bourgoin, département de l'Isère, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GAGNE Pierre, laboureur, domicilié à Laresses, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GAGNET Jean Baptiste, prêtre, a été jugé par la commission Barbaron le 9 thermidor an III à Auray, il fut fusillé le 10 thermidor à Vannes sur le plateau de la Garenne

GAGNEAU Marguerite Modeste, femme Durand, domicilié à Devreuil, département de la Vendée condamné à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAGNEUX Joseph, domicilié à Lachaussane, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GAGNIER, domicilié à Ronsière, département de la Loire Inférieure condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAIGNARD Jean, meunier, domicilié à Parigué, département de la manche, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme brigand de la Vendée.

GAIL Jean Joachim, vicaire, domicilié à Salon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 22 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GAILLARD, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme conspirateur.

GAILLARD Dominique, membre de la commission dite populaire de Lyon, d'épatement du Rhône, condamné à mort par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste. (*pas de date*)

GAILLARD Etienne, domicilié à Mounier, département de la Loire Inférieure condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAILLARD Jean, domicilié à Valette, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAILLARD Jean, aîné, fabricant, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort le 3 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GAILLARD Jean Louis René, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 52 ans, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire en protestant les 25 & 27 septembre 1790 contre les mois émanées de la représentation nationale.

GAILLARD Philippe Bathélemi Simon, garçon papetier, âgé de 26 ans, né à Cormeille en Parisis, département de la Seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 11 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant tenu lors du recrutement pour le département de l'Eure, des propos tendant à ébranler la fidélité des citoyens envers la République.

GAILLARD (de) Suzanne Gabriel, ex noble et religieuse, domiciliée à Bolemmes, département de Vaucluse, condamnée à mort, le 19 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme réfractaire à la loi.

GAILLARD MALARTRE Marie Antoine, marchand en détail, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

GUILLAT Michel, domicilié à St Martin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 messidor an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAILLEY André, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAJAN Barthélemy, meunier, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 26 Ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

GAJOT Philippe Math., propriétaire, domicilié à Salon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 14 brumaire an 2, comme contre-révolutionnaire par le tribunal révolutionnaire dudit département.

GAL Antoine, domicilié à Laval, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GAL Jean domicilié à Maléne, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GAL Jean, de Laugler, condamné à mort le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département

GAL Pierre Jean, domicilié à Maléne, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GALARD François, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GALARD François, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur

GALARD Joseph, ex noble ex prêtre, âgé de 55 ans, natif de Serville, département du Lot et Garonne, commis chez Byrn, négociant, domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort le 29 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, pour avoir insulté et menacé des magistrats du peuple, et n'avoir pas prêté le serment exigé par la loi du 18 mars 1793.

GALARD Marie*, fusillée le 1er février 1794 à la Haie-aux-Bonshommes.

GALARIE Pierre domicilié à Toisset, département de la Vendée, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GALET Jeanne Magdeleine, ex noble, domiciliée à Vilseron, département du Vaucluse, condamné à mort le 7 frimaire an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GALEY Mathurin, domicilié à Vézins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GALIBARDI Joseph Maurice, doreur sur bois, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 18 septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire dudit département, comme fédéraliste.

GALICHET Joseph, métayer, domicilié à St Hilaire-des-Bois, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur

GALIN Pierre, domicilié à Vézins département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 9 messidor an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GALISSARD Louis, prêtre, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 26 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

GALL André, vigneron, domicilié à Scherveiller, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Schélestat, comme contre-révolutionnaire.

GALLAND Jacques, domicilié à Touarcé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

GALLAND Jean, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GALLARD Pierre, tisserand, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GALLARD Pierre, domicilié à Montglone département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GALLARD René, domicilié à Vézins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GALLARD René, charpentier, domicilié à Chantonay, département de la Vendée, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur;

GALLAY François, frotteur domestique d'un ex noble, âgé de 50 ans, né à Martigny dans la Valais, en Suisse, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GALLERAND Pierre Michel, conducteur de Bœufs, âgé de 27 ans, né et domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur et pour avoir commis des malversations dans les fournitures faites à la République.

GALLET Agricole, boulanger, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort le 1^{er} messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

GALLET Antoine, chapelier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GALLET Claude Joseph, tourneur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GALLET Jacques, manœuvrier et marchand de bestiaux, domicilié à Neuville-aux-Joutes département des Ardennes, condamné à mort le 5 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

GALLET SANTERRE Etienne François, âgé de 43 ans, né et domicilié à Denis, banquier et négociant, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

GALLETON Joseph, perruquier, âgé de 36 ans, né et domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal

révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans les maisons d'arrêt de Dijon où il était détenu.

GALLIER François, domicilié à Feuillay département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GALLIMANE Nicolas, dragon au 7^{ème} régiment, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Loire, comme émigré.

GALLOT Jean Marie, jugé et exécuté à la commission révolutionnaire de Laval le 21 janvier 1794, avec 13 autres religieux

GALONNIER Angélique, fille majeure, domiciliée à Varise, département de la Moselle, condamnée à mort le 16 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme émigrée.

GALOPIN René, laboureur domicilié à Argentré, département de Mayenne, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

GALOUPEAU Pierre, cultivateur, âgé de 74 ans, né et domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme conspirateur et pour s'être offensé du beau titre de citoyen, avoir fait tous ses efforts pour empêcher le recrutement des 300000 hommes, et avoir annoncé l'entrée prochaine et triomphante des émigrés sur le territoire de la République.

GALTIER Antoine, ex curé, domicilié à Chenneché, département de la Vienne, condamné à mort, comme réfractaire à la loi le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GALTIER Joseph, journalier, domicilié à Mendailles, département de l'Aveyron, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GALY Bernard, domicilié à St Giron, département de l'Ariège, condamné à mort, pour émission de faux assignats, le 17 juillet 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GAMACHE Claude Henri, ex noble, âgé de 50 ans, né à Clair-des-Bois, département de l'Indre, propriétaire, domicilié à Bourges, département du Cher, condamné à mort comme conspirateur le 27 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GAMARCHE Denis Eléonore Michel, ex comte, guidon de l'ancienne gendarmerie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 27 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GAMBLAIN Liévin François, âgé de 49 ans, vicaire Gonnehem, né à Licquerque(?), fils de Joseph et Clairbout Marie Joseph, condamné à Arras à la déportation le 12 messidor an II

GAMEL J. François Nicolas, marchand fabricant, âgé de 35 ans, né à Carcassonne, département de l'Aude, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GAMIN Julien, domicilié à Montaigu département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GAMMONET Hector, liquidateur des droits de la République, âgé de 46 ans, natif de Lille, département du Nord, domicilié à Arras, département du Pas-de-Calais, condamné à mort le 25 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire d'Arras, comme ennemi résistant au gouvernement révolutionnaire et comme complice de la conspiration ourdie contre le peuple français et sa liberté.

GAMON, député à la convention nationale du département de l'Ardèche, domicilié à Aubenas, mis hors la loi par décret du 28 juillet 1793, comme traître à la patrie, pour avoir protesté contre les journées des 31 mai, 1 et 2 juin, il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté le 18 ventôse an 3, et il est rentré dans le sein de la convention.

GAMONET Hector, âgé de 46 ans, né à Lille, liquidateur de droit de la République, époux de Cardon Elisabeth Augustine, condamné à mort à Arras le 25 germinal an II

GAMORY Martial, coiffeur, membre du conseil général de la commune, âgé de 46 ans, né à Guéret, département de la Creuse, domicilié à VParisézins, département de la Seine, mis hors la loi comme traître à la patrie par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, exécuté le 11.

GANACHAUX Mathurin, sabotier, domicilié à Oudan, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 26 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAND Elisabeth Pauline, veuve Lauraguais, ex comtesse, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, comme conspiratrice le 28 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GANDI Aléxis, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort, comme fédéraliste le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GANDY le jeune Claude François Louis, âgé de 35 ans, né et domicilié à Crémieu département de l'Isère, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 9 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GANEL Thomas, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GANGNEY René, domicilié à Sauvin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GANIVET Jean, maire de Chenaux, y demeurant, département de la Dordogne, condamné à mort, comme séditieux le 22 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GANNE Jean Baptiste, domicilié à St Aubin-du-Pu, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GANNEAU Mathurin, domicilié à Touarcé département de la Vendée, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GANNIERE Joseph, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GANNOT Alexis, procureur syndic et receveur du district d'Estaing, âgé de 55 ans, né et domicilié à Estaing, département de la Meuse, condamné à mort, comme conspirateur le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris.

GANNOT Henri Pascal, employé aux domaines nationale âgé de 28 ans, né à Talmont, domicilié à Guiomarais département de l'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, comme conspirateur le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GANTEL Nicolas Jean Joachim Joseph, (dit Guitton), ex noble, propriétaire, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme calomniateur le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GARANDEAU Jacques, laboureur, domicilié à Saint Flaire, département de la Vendée, condamné à mort, comme porte drapeau des brigands de la Vendée le 23 frimaire an 2, par la commission militaire des Sables.

GARAULET Jean Baptiste Pierre, cultivateur, à St Rambert-en-Forez, condamné à mort, comme fédéraliste an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GARGAU Hector Antoine Joseph, ex noble, condamné à mort, le 7 prairial an 3, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambray, département du Nord, comme ayant voulu faire assassiner les patriotes.

GARCIN Jean Batiste, chapelier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GARCIN Joseph Antoine, commis fabricant, âgé de 39 ans, né à Grenoble, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GARCONNET Guillaume François, ci-devant, noble âgé de 61 ans, né et domicilié à Pélissanne, département du Vaucluse, condamné à mort le 27 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille, département des Bouches du Rhône, comme ayant prêché la désobéissance à la convention en la dénonçant.

GARD Nicolas, garçon perruquier, âgé de 23 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GARDAIS Marie, femme Solivet, domiciliée à St Maure-le-Blanc département d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort, comme contre-révolutionnaire le 17 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GARDAT Claude Joseph, épicier, âgé de 34 ans, natif de Nantua, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 19 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GARDIEN Jean François Martin* âgé de 42 ans, ci-devant, procureur syndic de Châtellerault, député du département de la Vienne à la convention nationale, condamné à mort le 10 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et de la faction de la Gironde et de celle de Brissot, par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1, 2 juin 1793.

GARDIN Anne Hélène, ex noble, âgée de 66 ans, née et domiciliée, à Port Malo, département de l'Ille et Vilaine, condamnée à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GARDIN François Marie, ex noble, négociant, domicilié à Port-Malo, département de Mal'Ille-et-Vilaineyenne et Loire, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GARDINET Antoine, sergent de marine, et second maître canonier sur le vaisseau l'Oriol, âgé de 31 ans, né et domicilié à Losme, département de la Haute Saône, condamné à mort le 2 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration tendante à livrer Toulon aux Anglois.

GARDY C., âgé de 50 ans, né à Rennes, département d'Ille-et-Villaine, commis de Magon-Labelinaye, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GAREL Jean, tailleur d'habits, âgé de 40 ans, né à Voreppe, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GAREL Pierre, marchand mercier, âgé de 26 ans, né à Villecheneux, département du Rhône, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GARNAULT Jacques, commissionnaire, domicilié à Toulouse, département de la haute Garonne, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GARNIER Armand Modeste, inspecteur des Bois nationaux de la Ferté-les-Bois, ci-devant garde marteau, âgé de 52 ans, né à Veronne, département de l'Eure, domicilié à la Ferté-les-Bois, département de l'Eure et Loire condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GARNIER Charles cadet, cafetier, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GARNIER François, domicilié à Juigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GARNIER François Xavier, maire, domicilié à Cassis, département du Bouches du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GARNIER Jean, domicilié à Passanne, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GARNIER Jean, boulanger, domicilié au Bonpère, département de la Vendée, condamné à mort le 24 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme brigand de la Vendée.

GARNIER Jean Baptiste, chapelier, âgé de 34 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GARNIER Joseph, tisserand, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Angers, comme conspiration.

GARNIER Julien, meunier, domicilié à Juigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur

GARNIER Louis, domicilié à Lahaye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GARNIER Marie Anne, ex religieuse, domiciliée à Lissac, département de la Haute Loire, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme receleuse de prêtre réfractaire.

GARNIER Michel, domicilié à Laforêt, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GARNIER Pierre, domicilié à Lahaye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GARNIER Quentin, domicilié à Bouguenais département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 18 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GARNIER René, domicilié à Luc département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GARNIER René, domicilié à Loroux département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GARNIER Sébastien, ex curé, domicilié à Germaincilliers, département de la Haute Marne, condamné à mort le 23 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire à la Loi.

GARNIER-LAUNAY François Pierre*, âgé de 61 ans, né et domicilié à Paris département de la Seine, ex juge au tribunal révolutionnaire, le 17 floréal an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal révolutionnaire de Paris.

GARNIER Claude Nicolas François (dit de Cauville), fils de Claude Etienne, ex noble, domicilié à Cauville, département de la Seine Inférieure, condamné à mort le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc, comme émigré.

GARNIER Bernard Melchior, ex sous diacre, domicilié à Orléans, département du Moiret, condamné à mort le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire à la loi.

GARNY Joseph, domicilié à Hussendorff, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 17 7bre 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GAROT Michel, domicilié à Etreilles, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, comme rebelle le 28 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

GARREAU Jacques, domicilié à Thessouale, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GARRIGON Jean, berger, domestique, domicilié à Carvaillac département du Lot, condamné à mort le 22 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GARSION Pierre, domicilié à la Chapelle-Brassemer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GARY Claire, ouvrière, âgée de 45 ans, née et domiciliée à Bordeaux département de Mayenne et Loire, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, pour avoir caché chez elle Dudognon dit Verneuil, prêtre réfractaire.

GAS Jean, journalier, domicilié à Laval, département de la Lozère, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GASCHET René, charron, domicilié à St Pierre-de-Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GASCHET Paul, charron, domicilié à St Pierre-de-Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GASCHET Pierre, maréchal, domicilié à Mélay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GASE, ecclésiastique, domicilié à Chanac département de la Lozère, condamné à mort le 27 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département par contumace, comme séditieux.

GASNIER François, aubergiste, domicilié à St Jean-de-Mauverais, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Sablé, comme brigand de la Vendée.

GASNIER Marie*, de Saint-Georges-du-Ménil, Fusillée le 1er février 1794.

GASNIERE Amable, limonadier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 4 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme conspirateur.

GASQUET Charles, magasinier, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 8 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme témoin calomniateur.

GASSIOT Anne, ex religieuse, âgée de 33 ans, née et domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 19 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme fanatique, et pour avoir entendu la messe de prêtres réfractaires.

GASSOT Jean, domicilié à la Haye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GASTE Pierre, ex frère-récollet à Nantes, domicilié à Plessis-Grammoirs, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 2 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GASTEL C. H. L., âgé de 50 ans, né à Forges, sans état, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

GASTINEAU Jacques Nicolas René, ex professeur en droit, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme traître à la patrie.

GASTINEAU Louis* prêtre né à Toulifaut (Mayenne) jugé et exécuté à Laval le 21 janvier 1794

GASTINEL Augustin Marc Philippe, marin, domicilié au Havre, département de la Seine Inférieure, condamné à mort le 26 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GASTON Etienne, ex curé de Ste Anne, domicilié à Ste Anne, département de la Haute Vienne, condamné à mort le 1^{er} pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire.

GATAL Jean, domicilié à Bréssière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GATARD Jean, métayer, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GATE Nicolas, scieur de long, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué comme brigand de la Vendée.

GATE Pierre, domicilié à Neuvy département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GATRY Rose, femme Maugrin, domiciliée à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort le 8 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GATEZ Charles, domicilié à Cheveau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GATEZ Jean, domicilié à Cheveau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GATEZ Jean, domicilié à Cheveau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GATINA Pierre, laboureur, domicilié à St Cyr, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

GATINAUX Pierre, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

GATTEY François Charles, âgé de 38 ans, né à Autun, département de la Saône et Loire, libraire, domicilié à Paris, département de la Seine, maison Egalité, condamné à mort le 25 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, et pour avoir imprimé, vendu et expédié pour les Colonies des écrits contre-révolutionnaires.

GATTEY Marie Claudine, ex religieuse du couvent de St Lazare, âgée de 39 ans, née à Autun, département de la Saône et Loire domiciliée à Paris département de la Seine, condamnée à mort le 26 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir crié "vive le roi", dans l'enceinte de l'audience du tribunal révolutionnaire, par désespoir de ce que son cousin Gattey libraire, venait d'être condamné à mort, elle voulait pour lui témoigner son amitié, mourir avec lui, mais sa mort fut ajournée au lendemain.

GATTOT Pierre Auguste, prêtre, domicilié à Lizieux, département du Calvados, condamné à mort le 6 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

GATZIN François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAUBAU Pierre Félix, fils aîné, clerc de notaire, avoué au tribunal du district de la Réole, né à la Réole, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 22 prairial an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, pour avoir dit qu'il rougirait de se dire français s'il était en pays ennemi, que la révolution ne tiendrait pas, et que les puissances étrangères mettraient les français à la raison.

GAUCHER H. G., ancien major du ci-devant régiment de Bassigny, âgé de 59 ans, né à St Léger, département de la Nièvre, ex chevalier de l'ordre du Tyran roi, domicilié à Langre, département de la Haute Marne, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GAUCHERAN Junior, propriétaire, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort le 19 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GAUCHET Pierre, domicilié à St Aubin-de-Poincé, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GAUCHOT Louis, domicilié à Tigné, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GAUDEBERT J. Fr. Claude, paumier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, pour avoir émis des faux assignats, le 29 août 1792, par le tribunal criminel dudit département.

GAUDET Joseph, domicilié à Touarcé, département de la Vendée, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAUDICHEAU François, tailleur de pierre, domicilié à Martigné, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GAUDICHEAU Pierre, tailleur de pierre, domicilié à Martigné, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GAUDICHON Pierre, domicilié à Martigné, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GAUDIN Jean Marie, rentier, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GAUDIN Louis, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GAUDIN Pierre, laboureur, domicilié à la Boissière-de-Montglone, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GAUDON Marie Nicolas, âgé de 34 ans, né à Méjaive, département du Mont-Blanc, domicilié à Paris, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre révolutionnaire.

GAURON Joseph Louis, ex curé, domicilié à Nigron, département de l'Indre et Loire, condamné à mort le 19 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GAUDRY Jean Jacques, domicilié à Pau, département des Basses-Pyrénées, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal criminel du premier arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

GAUDUCHEAU Jean, domicilié à St Martin-des-Neyers, département de la Vendée, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAUDUCHON Charles, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAUDUCHON Math., domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAUDUCHOT Jacques, domicilié à Essarts, département de la Vendée, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GAUDY Jacques, entrepreneur de bâtiments, domicilié à Montpellier département de l'Hérault, condamné à mort, comme fabricant de faux assignats le 25 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département de l'Aveyron.

GAUFORTEAU Jacques, domicilié à Thessou, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUFRETEAU Jacques, domicilié à St Laurent-de-la-Plaine, département de la Vienne, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GAUFFRETEAU Louis, maçon, domicilié à la Chapelle-St-Laurent, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 13 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GAUFFRETON François, domicilié à Cholet, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GAUFFRETOT Michel, domicilié à Maulévrier département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUFRIEU François, domicilié à St Armand département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUGET Jean Baptiste, marchand de soie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUGELIN Jean Marie, brodeur, âgé de 51 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le .. nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GAUGIER François, domicilié à Latour-Landry département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GAULEY François, domicilié à Coron, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAULT Charles Maximilien, employé aux archives du district d'Angers et commis greffier du district de Cholet, domicilié à Cholet département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 1 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Angers comme contre-révolutionnaire.

GAULTIER Julien, laboureur, domicilié à Daon, département de la Mayenne, condamné à mort le 16 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Château-Gontier comme brigand de la Vendée.

GAULTIER Laurent, cultivateur et officier municipal, domicilié à Mareil département de la Sarthe condamné à mort le 30 vendémiaire an 2, par la commission militaire séante à Sablé comme chef d'émeute.

GAULTIER Laurent père, fermier, domicilié à Mareil, département de la Vendée, condamné à mort le 30 vendémiaire an 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

GAULTIER, domicilié à Paries, président de la section le Pelletier, condamné à mort le 21 vendémiaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, Palais-Egalité, comme convaincu d'avoir été l'un des principaux auteurs des conspirations et rébellion qui ont eu lieu les 12, 13 et 14 dudit mois contre la convention nationale: il s'est soustrait au jugement.

GAURIAUX-DEVAUX Pierre René Marc, régisseur de la Ferté-les-Bois, y demeurant, département de l'Eure et Loire, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GAURICHON René, domicilié à Vannetin, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAURON Louis, ex vicaire, domicilié à Mazé, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 8 germinal an 2, par la commission militaire séante à Angers comme traître à la patrie.

GAUSSAND Henry, notaire, ex juge de paix, domicilié à Remoulin, département du Gard, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GAUSSINEL Jean, ex curé de Paranguet, domicilié à St Natalène, département de la Dordogne, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

GAUTEREAU Jacques, domicilié à Château-Trehan, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTEREAU Jean, laboureur, domicilié à Landevieille département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 21 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

GAUTEREAU Jean, domicilié à Bressuire, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAUTERNEAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER A., âgé de 53 ans, né à Montaigu, département de la Creuse, domicilié à Mery département de la Nièvre, ex commis du tyran roi, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GAUTHIER César Remy, marchand de toiles, âgé de 40 ans, né à Sens, département de l'Yonne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GAUTHIER François, domicilié à Renaudière, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER F., ex page du tyran, âgé de 24 ans, né à Moissac, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

GAUTHIER Guillaume Joseph, cultivateur, domicilié à Flangebouche département du Doubs, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 18 7bre 1793, par le tribunal criminel dudit département

GAUTHIER Jacques, domicilié à Cessedieu, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Jacques, domicilié à Laronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Jean, domicilié à St Paul, département de la Vendée, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Jean Baptiste, cultivateur, domicilié à Voudray, département du Doubs, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 1 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GAUTHIER Jean Baptiste, concierge de la maison d'arrêt de la mairie, âgé de 50 ans, né à Château-Poncien, département des Ardennes, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GAUTHIER J. François, journalier, domicilié à la Verrerie du Grand Denis, département du Doubs, condamné à mort le 23 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GAUTHIER Jean-François, de Flangbouche, âgé de 50 ans (sur une plaque de marbre de l'église de Mâche (25))

GAUTHIER Joseph, domicilié à Dol, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Louis, domicilié à Vezins, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Mathurin, domicilié à la Chapelle, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Médard, domicilié à Mars-de-la-Jaille, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Michel, domicilié à Pazaray, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Pierre, laboureur, domicilié à Durtal, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GAUTHIER René, laboureur, domicilié à Juigné département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GAUTHIER René, domicilié à Beaupréau, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER René, domicilié à Annetz, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Symphorien, domicilié à Cholet département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GAUTHIER Jean Pierre, (dit Gravenan), extracteur des mines de charbon, âgé de 53 ans, natif de St Romain-en-Jarrés, domicilié à Rives-de-Giers, département de

la Loire, condamné à mort le 28 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GAUTIER François, *laboureur, domicilié à Denée département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe .*

GAUTIER Jacques, *négociant, domicilié à Toulon, département du Var condamné à mort, comme émigré, le 27 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

GAUTIER Jean, *chirurgien, domicilié à Aiguemortes, département du Gard, condamné à mort, comme fédéraliste le 10 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

GAUTIER Julien, *ex vicaire, domicilié à Bruz, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, comme réfractaire à la loi le 28 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

GAUTIER Pierre Claude, *âgé de 34 ans, procureur de la commune de Franc-Amour, né et domicilié à Franc-Amour, département du Jura, condamné à mort comme conspirateur, le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

GAUTIER Etienne Hyacinthe (dit Latouche), *âgé de 45 ans, conseiller au ci-devant parlement de Bordeaux, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 22 octobre 1792, par la commission militaire établie à Paris par décret du 20 octobre 1792, comme émigré pris les armes à la main.*

GAUTRAIS François, *garçon boulanger, domicilié à Aigrefeuille, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.*

GAUTRE Pierre, *domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.*

GAUTREAU Georges, *vigneron, domicilié à Martigné, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.*

GAUTREL Pierre, *domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

GAUTREY Pierre, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

GAUTRON Jacques, domicilié au May département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

GAUTRON-LABALT Gabriel Félix, ex curé, domicilié à Fontaine-l'Egalité, département de la Vienne, condamné à mort, comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GAUTRONNEAU Pierre, marchand graisseur, domicilié à Chantonay département de la Vendée, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 1 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure.

GAUVAIN Jean, domicilié à la Chapelle-Treuil, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 13 brumaire an 2, par le tribunal dudit département.

GAUVAIN Louis Emery, âgé de 43 ans, notaire, ex maire de veresneuil-sur-Vienne, y demeurant, département de la Vienne, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GAUVIN Pierre, domicilié à St Porchain, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

GAUVIN Louis Emery*maire de Vouneuil sur Vienne

GAUVRI Jean, ex secrétaire au bureau de conciliation, âgé de 47 ans, né à Couture près de Monségur, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire et généralement connu pour un mauvais citoyen.

GAVAUDAN Pierre Abraham, hussard de la mort, âgé de 51 ans, né à Meru, domicilié à Paris, département de la Seine condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GAVIER François, domicilié à Champ-Brouté, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 26 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

GAY François, dominicain, domicilié à Carpentras département du Vaucluse, condamné à mort, comme émigré, le 15 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GAY François, manœuvrier, domicilié à Brétigny, département du Doubs, condamné à mort, comme distributeur de faux assignats, le 2 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GAY Jacques Joseph, (dit Cadet), négociant, domicilié à la Rochelle, département de la Charente Inférieure, condamné à mort, comme distributeur de faux assignats, le 1 germinal an 3, par le tribunal criminel du département de la Seine.

GAY Jean Pierre, dessinateur et marchand, âgé de 41 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GAY Marie Anne, domiciliée à Alègre, département de la Haute Loire, condamnée à mort, comme receleuse de prêtres réfractaires le 1 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GAYDE Etienne, cultivateur et propriétaire, domicilié à Velaux, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme fédéraliste le 5 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GAYDON Marie Nicolas, fruitier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 3 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GAYER Germain, laboureur, domicilié à St Laud-d'Angers, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

GAYET Barthélemi, ouvrier en soie, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GAYET Pierre Charles, militaire, âgé de 40 ans, né à St Genis, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GAYET-LARCIN Benoît Joseph Aron, tailleur et officier municipal, domicilié à Neuville, campagne de Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GAYOT François, soldat au neuvième régiment de chasseurs à cheval, domicilié à St Didier, département de la Haute Marne, condamné à mort, comme émigré, le 22 frimaire an 2, par la commission militaire de Lille.

GAZEAU Pierre, serger, domicilié à St Laurent-du-Motay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

GAZON Pierre, domicilié à Andrezay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

GEANT Jean Claude, administrateur du département de la Moselle, âgé de 41 ans, né et domicilié à Raville, département de la Moselle, condamné à mort, le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant suspendu les lois des 14 et 15 avril 1790, relatives aux biens provenant des religieux.

GEBISTROFFE G. J. A., âgé de 41 ans, né à Lucerne en Suisse, ex domestique de l'émigré Marigy, et ensuite adjudant dans les transports militaires, condamné à mort, comme conspirateur, le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GEFFARD Jean, journalier, domicilié à St Pierre-du-Chemin, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GEFFRARD Jean, garçon menuisier, domicilié à Argentré, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 17 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Vitré, comme brigand de la Vendée.

GEFFROY François, domicilié à Plouaret, département des Côtes-du-Nord, condamné à mort, le 23 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GELIN-DE-LA-VILLENEUVE René Guillaume Paul Gabriel Etienne, ayant pris le nom de le Sage, ex noble, âgé de 41 ans, ci-devant colonel à la suite de la cavalerie, puis marchand, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort, le 6 nivôse an 4, par la commission militaire séante à Paris, comme émigré et agent de Charrette, général des Rebelles de la Vendée.

GELINEAU Pierre, domicilié à Denezé, département de la Mayenne, condamné à mort, le 18 germinal an 2, par la commission militaire séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

GELLE J, âgé de 35 ans, né à Montaut, ex curé, domicilié à Ville, condamné à mort, le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme conspirateur.

GELLEDOVIVER Jean Henri, âgé de 39 ans, marchand bonnetier, domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal

révolutionnaire de Paris, comme complice de l'assassinat projeté de Léonard Bourdon, député à la convention, lors de son voyage à Orléans.

GELLUTEAU Issac, négociant, domicilié à Cholet, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port Malo, comme brigand de la Vendée.

GELOT René, domicilié à Monchamp, département de la Vendée, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GELY Antoine, ex curé, domicilié à Barjac, département de la Lozère, condamné à mort, le 9 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire à la loi.

GELY Jean, marchand de peaux de lapin, domicilié à Soissons, département de l'Aine, condamné à mort, le 4 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

GELY Pierre, commis fabricant, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort, le 23 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GEMIDON, domicilié à Logeon, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GEMMIER Pierre, laboureur, domicilié à Bailloy, département du Loir et Cher, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 17 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département des Landres.

GEMPTTEL Guillaume, cuisinier, âgé de 26 ans, né à Bresse, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 19 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme marchand d'argent; ce qui établissait entre l'assignat et le numéraire une différence tendance à discréditer les assignats.

GENAS J. J. Maurice Raimond, ex noble, propriétaire, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

GENCY Antoine, membre du conseil-général de la commune de Paris, âgé de 33 ans, tonnelier, né à Rheims, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; condamné

à mort le 11 dudit, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant pris part à la rébellion de la commune.

GENDRE Victoire, femme de chambre, domiciliée à Jaunay, département de la Vienne, condamnée à mort, le 23 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme accapareuse

GENDREL, capitaine au 2^{ème} bataillon de l'Allier, domicilié à Nayonne-Dégale, département de l'Allier, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de l'armée du Rhin, comme contre-révolutionnaire.

GENDRON René, marbrier, domicilié à Laval, département de la Mayenne, condamné à mort, le 29 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Grandville, comme brigand de la Vendée.

GENDRON Jacques, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme conspirateur.

GENESTE Antoine Grégoire, âgé de 27 ans, banquier, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur contre la souveraineté du Peuple.

GENESTE, fils, chaudronnier, âgé de 22 ans, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 16 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GENESTERT Etienne, ex marquis de Norestan, âgé de 36 ans, né à Auret, département de la Haute Loire, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GENET Antoine Grégoire, banquier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GENET Jean, fabricant de Bas, domicilié à l'Isle, département du Vaucluse, condamné à mort, le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GENETEAU Hilaire, domicilié à Coron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 26 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes, comme brigand de la Vendée.

GENEVAY René, ouvrier en soie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le .. nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme conspirateur.

GENEVET Antoine, commis marchand de grains, âgé de 26 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme contre-révolutionnaire.

GENEVIER Pierre, préposé aux douanes, domicilié à Saint-Hilaire-de-Rié, département de la Vendée, condamné à mort, le 26 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

GENEVIERE du VIELFORT Marie Thérèse Charlotte, âgée de 63 ans, née à Béthune, demeurant à la Vasserie, condamnée à mort à Arras le 12 floréal an II

GENIBRE Bertrand, journalier, âgé de 21 ans, né à Caussade, département du Lot, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GENIER Jean, tourneur, âgé de 49 ans, natif de Courieu, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GENILLOT Jean, vigneron, domicilié à Martigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GENIN Jean Batiste, boucher, domicilié à Caderousse, département de Vaucluse, condamné à mort le 14 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

GENIN Pierre, domicilié à Ligné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GENOT Jean, maçon, âgé de 37 ans, né et domicilié à Jarny, département de la Moselle, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme prévaricateur.

GENOT Joseph François, ex avocat au ci-devant parlement de Paris, âgé de 28 ans, né à Poitiers, département de la Vienne, domicilié à Paris, département de la Vienne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GENOUILLAC Jean Marie, ex chartreux, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 21 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

GENOUX Jean Marie, domestique, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GENSONNE Arnaud* âgé de 35 ans, homme de loi, né et domicilié à Bordeaux, député du département de la Gironde, à la convention nationale, condamné à mort le 10 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur, et de la fraction de la Gironde, par suite des malheureuses journées de 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

GENTELLE Antoine, membre du conseil général de la commune de Paris, âgé de 54 ans, né à Moissy-Cramairé, département de la Seine et Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, et condamné à mort, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la rébellion de la commune.

GENTIL Jean Joseph, ci-devant, membre du comité révolutionnaire de la section du contrat social à Paris, condamné à mort le 5 prairial an 3, par le conseil militaire, comme convaincu d'avoir tenu des propos séditieux, et porté sur son chapeau, le signe de ralliement des rebelles, "du pain et la constitution de 1793", et comme auteur et complice de la conspiration qui a existé contre la convention nationale dans les journées des 1, 3 et 4 prairial an 3.

GENTIL Nicolas, cabaretier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 1 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GENTIL Pierre, commis au Bureau des impositions, ex noble, natif de Tours, département d'Indre et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

FEOFFRE-CAMPAGNAC Issac François, âgé de 60 ans, natif de Langre en Périgord, homme de loi, domicilié à Coutras, département de la Gironde, condamné à mort, le 3 frimaire, an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme aristocrate, et pour avoir eu des correspondance avec des personnes connues, et qui sont émigrées.

GEOFFROY Charles François, tabletier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 24 janvier 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GEOFFROY Monique, femme Mourre, domicilié à la Valette, département du Var, condamné à mort, le 11 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département des Alpes maritimes, comme émigrée.

GEOFFROY Jean Baptiste, âgé de 29 ans, natif de Lezay, ci-devant percepteur des impositions, commandant de la garde nationale, au petit Verselle, département de la Vienne, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et pour avoir escroqué les deniers de la République.

GEOFFROY Jean Baptiste, cultivateur, domicilié à Petit-le-Visey, département de la Vienne, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GEOFFROY A. C., âgé de 38 ans, né à Maubeuge, département du Nord, domicilié à Sedan, département des Ardennes, lieutenant au 11^{ème} régiment de cheval, ci-devant marchand de chevaux, condamné à mort, le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GEOFFROY-DACY J. C., ex noble, et caissier général des finances, âgé de 64 ans, né à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

GEOMARD Jean Claude, fabricant de gazes, âgé de 29 ans, né à Claveisolles, en Beaujolais, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GEORGE Jacques, (dit Gabriel), gendarme, âgé de 43 ans, natif de St Paul, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort par contumace, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GEORGERET François, perruquier, âgé de 27 ans, né au Mans, département de la Sarthe, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GEORGET François, laboureur domicilié à Bourg-le-Prêtre, département de Mayenne, condamné à mort, le 26 germinal an 2, par la commission militaire séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

GERARD Claude Gabriel, ex administrateur du département des Ardennes, âgé de 34 ans, né et domicilier à Mouzou, même département, condamné à mort le 19 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GERARD Claude Jean baptiste, administrateur du département des Ardennes, âgé de 49 ans, né à Mouzon, domicilié à Sedan, même département, condamné à mort, le 19 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GERARD Hilaire, fermier, domicilié à St Clementin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GERARD Jea, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GERARD Jean, domicilié à Boufferel, département de la Vendée, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Sa

GERARD Jean François, chirurgien, condamné à mort le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme conspirateur.

GERARD Michel, domicilié à St Hilaire-de-Chaubronne, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GERARD Pierre, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GERARD Pierre, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GERARD Pierre, négociant domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 17 7bre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GENARD Vincent, forgeron, domicilié à Douay, département du Nord, condamné à mort, le 3 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Avesnes, comme brigand du département du Nord.

GESARD Jean (dit Lestrade), domicilié à St Georges-Agricol, département de la Haute Loire, condamné à mort le 27 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme receleur de prêtre réfractaire.

GERBAUD Grégoire, propriétaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GERBAUD Jérôme, propriétaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GERBAUD Joseph, propriétaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort par contumace, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GERBAUD Thomas, propriétaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GERENTES Jean Jacques, prêtre, domicilié à Lausonne, département de la Haute Loire, condamné à mort le 28 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire.

GERFOL François, domicilié à Montglone, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GERIN Camille, toiseur, âgé de 46 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GERL Charles, âgé de 34 ans, né et domicilié à Forback, département de la Moselle, condamné à mort le 7 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GERMAGIRARD François, âgé de 54 ans, né à Arles, département des Bouches du Rhône, prêtre et curé de Gram, membre du comité d'insurrection fédéraliste, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Marseille.

GERMAIN Jacques, domicilié à Cerizay, département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GERMAIN Louis, laboureur, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GERMAIN Louis Joseph, marchand d'étoffes de soie, âgé de 38 ans, né et domicilié à Paris, département de Seine, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GERMAIN Marie, menuisier, domicilié à la Chataigneray, département de la Vendée, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

GERMAN Etienne tonnelier, domicilié à Velleron, département du Vaucluse, condamné à mort le 7 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GERMON François, domicilié à Trementine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GERMOND Jean, métayer, domicilié à Chiché département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 3 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GERMOND Louis, tisserand, domicilié à Montreuil-sur-Mayenne, département de la Mayenne, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GERNIFNON Louis, domestique, domicilié à Chemazé, département de la Mayenne, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GEROSME Nicolas, tourneur, directeur des postes, officier municipal, âgé de 44 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné à mort, par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 11 dudit mois, comme ayant pris part à la rébellion de la commune.

GERVAIS Jean, tanneur, domicilié à Langon département de la Gironde, condamné à la déportation pour 4 ans, le 1 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GERVAIS, cadet, domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné par contumace, à être déporté pour quatre ans le 1 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département des Landes.

GERVAIS Louis, (dit Coucourel), domicilié à Mende, département de la Lozère, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme complice de séditieux.

GERVAIS Melchior, ouvrier en soie, âgé de 53 ans, né à Millery, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GERVAIS Jean Edme, comédien, âgé de 53 ans, né à Paris, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GERVAIS Pierre, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GESLIN-LARENERIE Samuel, orfèvre, âgé de 44 ans, né à la Chataigneray, département de la Vendée, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

GESTAS Charles Sébastien Hubert, ancien militaire, général de brigade, ci-devant maréchal de camp, âgé de 42 ans, né à Donzen, département de la Haute Marne, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 7 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, pour avoir correspondu avec sa belle sœur, son épouse et plusieurs autres personnes émigrées, et n'avoir pas obéi au décret de la convention du 23 juillet 1793, qui oblige les citoyens nom domiciliés à Lyon, Bordeaux, Marseille et Cean d'en sortir.

GESTIN Samuel (dit Lareinière), orfèvre, domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

GEVAUDAN Antoine, ex noble, âgé de 64 ans, natif de Montpellier, département de l'Hérault, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIAC Martial, âgé de 57 ans, né à Bordeaux, département de la Gironde, maître des requêtes, ex noble, domicilié à Saint-Leu-Taverny, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GIBELIN, *ex noble, domicilié à Pin, département de la Lozère, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme séditieux.*

GIBELIN Pierre, *domicilié à Prinsvejols département de la Lozère, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 27 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

GIBERT Bernard, *ex curé de Sally-lès-Lanois, domicilié à Hem département du Nord, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département de la Seine, comme distributeur de faux assignats.*

GIBERT Charles, *domicilié aux Herbiers département de la Vendée, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.*

GIBERT Jean Louis, *pâtissier, et membre de la commune de Paris, âgé de 43 ans, né à Luzancy-sur-Marne, département de la Seine et Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention national du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, condamné à mort le 11 dudit, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant pris part à la rébellion de la commune.*

GIBERT Jean Pierre, *secrétaire du bureau de conciliation du district de Nismes, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.*

GIBLIN Jean Baptiste, *tailleur d'habits, âgé de 43 ans, né à St André-la-Marche, près d'Evreux, département de l'Eure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 27 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme fournisseur infidèle.*

GIBOTEAU Pierre, *domicilié à St Lumine-de-Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 14 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.*

GIET Etienne, *domicilié à Venet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.*

GICQUIAUD Claude, *cultivateur, domicilié à Ferel, département du Morbihan, condamné à mort, le 5 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.*

GIGAU René, *domicilié à Mosaye, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.*

RIGAULT Renée*, de Saint-Florent-le-Vieil, elle fut exécutée le 16 avril 1794.

GIGNOUX Pierre Simon, ci-devant homme de loi, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GIGONZAC Pierre, ex vicaire de Fontans y demeurant, département de la Lozère, condamné à mort, comme fédéraliste le 14 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GIGOT-BOISBERNIER François*, ex grand vicaire et chanoine de Sens, âgé de 58 ans, né à Sens département de l'Yonne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

GIGOUX-SAINT-SIMON Louis François, âgé de 61 ans, avant la révolution, aide major de la place de Sedan, né à Marles, département des Deux-Sèvres, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GIGOUX-VERMON Pierre, âgé de 44 ans, né et domicilié à Sedan, département des Ardennes, brasseur, ex notable de la dite commune, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GILGERGE Claude, ex curé, domicilié à Châtelain, département de la Mayenne, condamné à mort le 22 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Château-Gonthier, comme contre-révolutionnaire.

GILGERGE René, ex curé, domicilié à Châtelain, département de la Mayenne, condamné à mort le 22 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Château-Gonthier, comme contre-révolutionnaire.

GILBERT Antoine, voiturier à l'armée, domicilié à Signy-le-Petit, département des Ardennes, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

GILBERT François, ex procureur de la commune, domicilié à St-Loup, département de la Manche, condamné à mort le 29 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Grandville, comme contre-révolutionnaire.

GILBERT Jacques, maître d'école, domicilié à Cherbourg département de la Manche, condamné à mort le 19 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme fabricant de faux assignats.

GILBERT Jean Joseph, domicilié à St Laurent-de-la-Plaine département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

GILBERT Pierre, professeur de philosophie, domicilié à Toul, département de la Meurthe, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Moselle, comme réfractaire à la loi.

GILBERT Pierre, huissier, domicilié à Daumeray, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GILBERT DE VOISINS Pierre Gabriel, ex noble, âgé de 45 ans, ci-devant président du parlement de Paris, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 25 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme émigré.

GILEDE Jean, domicilié à St Anatoli, département de la haute Garonne, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

GILIBERT Jean, aîné, âgé de 56 ans, ex négociant, né à Lyon, domicilié à Fontaines, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GILISSON Pierre, tailleur, âgé de 19 ans, natif de Bruxelles, domicilié à Lyon département du Rhône condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GILLARD François, marchand de meubles, âgé de 40 ans, natif de la Guillo, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme brigand de la Vendée.

GILLARDOT René, cultivateur, domicilié à Meurs département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GILLAUDIER Jean, domicilié à Gonnord département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GILLES Antoine, ci-devant procureur à Arras, département du Nord, âgé de 72 ans, condamné à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme ayant provoqué l'anéantissement de la liberté et de la Représentation nationale.

GILLE François Regis, notaire, domicilié à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort le 27 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GILLE Joseph Denis Antoine, marchand, domicilié à Eyragues département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 25 germinal an 2, par le tribunal militaire dudit département comme fonctionnaire public fédéraliste.

GILLE Pierre, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GILLE Pierre, domicilié à Betfort département du Haut Rhin, âgé de 23 ans, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Arras, comme émigré.

GILLEQUIN Jean François, âgé de 47 ans, couvreur, agent nationale, né et domicilié à Taverny, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GILLER Marthe, femme Fontaine domiciliée à Tarascon département des Bouches du Rhône, condamnée à mort le 3 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GILLET Angélique, femme Denyau, domiciliée à St Christophe-du-Bois, département de d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes, comme brigand de la Vendée.

GILLET Edme Alexis, âgé de 55 ans, médecin né à Chouars, département de l'Aube, domicilié à Tonnerre, département de l'Yonne, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GILLET Etienne, tonnelier, domicilié à St Aubin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GILLET J. âgé de 53 ans, négociant, né à Villeneuve-d'Agen, département de la Haute-Garonne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GILLET Jean Baptiste, âgé de 40 ans, ex notaire et avoué, natif de St Pourçain, domicilié à Villefranche, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GILLET-MARIE Pierre Eutrope, âgé de 41 ans, paveur, et membre du conseil général de la commune, né et domicilié à Paris, département de la Seine mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 12 dudit.

GILLETTE Bernard, âgé de 37 ans, né et demeurant à Bruxelles, ingénieur employé dans les armées françaises, condamné à mort à Arras le 10 germinal an II

GILLOT-MARIE François, âgé de 28 ans, soldat au régiment des chasseurs du Nord, né à St Quentin, département de l'Aine, domicilié à Cambrai, département du Nord, condamné à mort le 10 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme embaucheur.

GILLOT Joseph, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

GILLOT Toussaints, meunier, domicilié à Brunel, département de l'Eure et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GILLY Claude, faiseur de bas, domicilié à Nismes département du Gard, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

GIMET Marie, âgée de 32 ans, empesuse, née et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 18 prairial an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, pour avoir recelé trois prêtres réfractaires, nommés Molinier, Joury, Devillefumade.

GINDREAU Jean, domicilié à Lour département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GINGENE Benoît, ouvrier chapelier domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le .. messidor par la commission militaire séante à Lyon, comme conspirateur.

GINGUENEAU Marie*, fusillée le 16 avril

GINGRO Louis, domestique d'un commandant des rebelles, domicilié à Boismé département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission brigand de la Vendée.

GIQUEL Pierre, laboureur et maire, domicilié à St Vincent, département du Morbihan, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme receleur de prêtre réfractaire.

GIRARD André, domicilié à Errigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GIRARD Benoît, âgé de 39 ans, commis quincaillier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRARD Charles, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIRARD Dominique, cordonnier et sergent de port, domicilié à Marseille département des Bouches du Rhône condamné à mort, comme contre-révolutionnaire par le tribunal dudit département.

GIRARD Etienne domicilié à Faverais département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD François, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIRARD François, domicilié à Touarcé, département de la Vendée, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD François, domicilié à Nantes, département de Loire Inférieure, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD Jacques, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIRARD Jacques, tisserand, domicilié à Latardière, département de la Vendée, condamné à mort le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

GIRARD Jean, âgé de 52 ans, notaire, né à St Martin-Lestra, département de la Loire, domicilié à Lyon, département de la Loire, condamné à mort le 6 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRARD Jean, domicilié à Chavanne, département de la Vendée, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIRARD Jean François, domicilié à Montilliers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIRARD Pierre, domicilié à Bouguenais département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD Pierre, âgé de 40 ans, né à Santerre (Lozère), chaudronnier, guillotiné à Arras le 10 frimaire an II

GIRARD Pierre François, âgé de 36 ans, né à Azan département du Jura, domicilié à Paris, département de Seine, ex juré du tribunal révolutionnaire, condamné à mort le 17 floréal an 3, par le tribunal révolutionnaire comme complice de Fouquier-Tinville.

GIRARD René, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD René, domicilié à St André, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD René, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD René, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARD René, maçon, domicilié à Vernoux, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 19 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme brigand de la Vendée.

GIRARD T. C., âgé de 45 ans, notaire, né et domicilié à Paris, département de la Seine, membre du conseil général de la commune mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la partie, et condamné par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 12 dudit, comme ayant pris part à la rébellion de la commune.

GIRARD Antoine, âgé de 54 ans, né à Lourmarin, département de Vaucluse, officier ministériel, résidant à Aix, , condamné à mort le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département des Bouches du Rhône, comme ayant prêté son ministère à des autorités illégales; pour faire des recherches à Lambesc contre des patriotes, et notamment contre le républicain Bazin, martyr de la liberté, et pour avoir prêché le fédéralisme.

GIRARD François, âgé de 54 ans, né à Arles, département des Bouches du Rhône, prêtre et curé de Gram, membre du comité d'insurrection fédéraliste, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Marseille.

GIRARD Claude, (dit St Geran), ex noble, rentier, âgé de 69 ans, né à Châlons, département de la Saône et Loire, ancien capitaine dans le 34^{ème} régiment, domicilié à St Geran, département de l'Allier condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRARDEAU Etienne, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARDEAU Joseph, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARDEAU Mathurin, domicilié à St Pierre-de-Chemillé département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARDEAU Pierre, domicilié au Puy-St-Bonnet, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Paris, comme brigand de la Vendée.

GIRARDEAU Pierre, domicilié à St Christophe, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARDEAU René, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARDET Claude, procureur, âgé de 35 ans, né et domicilié à Villefranche, département du Rhône, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme contre-révolutionnaire.

GIRARDIN Jean Claude, eventailliste et membre du conseil de la commune, âgé de 48 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11 dudit.

GIRARDIN René, domicilié à Roussel, département de la Vendée, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIRARDIN Jean Joseph, âgé de 67 ans, né à Avignon département de Vaucluse, chirurgien, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRARDON Pierre, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIRARDON Jean, domicilié à St Christophe, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIRARDOT Jean Ignace, cultivateur, domicilié à Vennes, département du Doubs, condamné à mort, comme émigré, le 1 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GIRARDOT Louis, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 7 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GIRARDOT Pierre, domicilié aux Essarts, département de la Vendée, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRARDOT René, domicilié à Ardelay, département de la Vendée condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRAU Marie, ex religieuse, âgée de 27 ans, née et domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 7 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme receleuse de prêtres réfractaires, et pour avoir assisté à des cérémonies religieuses de prêtres réfractaire.

GIRAU René, domicilié à Gribaudoière, département de la Vendée, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRAUD François, domicilié à St Aubin-de-Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRAUD Gérard, marchand de soie, âgé de 44 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRAUD Jean, domestique, domicilié à Bardonnière département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GIRAUD Jean, 45 ans, domicilié à St Paul-en-Gâtine, département des Deux-Sèvres, brigand de la Vendée, condamné à mort par le tribunal criminel des Deux-Sèvres le 13 ventôse an 2 (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

GIRAUD Jean Louis, prêtre, âgé de 59 ans, né à Boray, département de l'Ardèche, domicilié à Monastier, département de la Haute Loire, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRAUD Julien, domicilié à St Christophe, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRAUD Louis, officier municipal de la Croix-Rousse près de Lyon, département du Rhône, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire (*pas de date*).

GIRAUD Marguerite, ex religieuse, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 19 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme fanatique.

GIRAUD Marguerite, ex religieuse, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme receleuse de prêtres réfractaires.

GIRAUD Marie Anne, rentière, âgée de 60 ans, native de Moulins, département de l'Allier, domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort le 22 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRAUD Pierre, marchand mercier, et membre de la commune âgé de 47 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la Patrie et exécuté le 11 dudit.

GIRAUD Pierre, domicilié à Montglone département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRAUD Robert Antoine, médecin, âgé de 57 ans, ex intendant des eaux de Vichy, domicilié à Vichy, département de l'Allier, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GIRAUD Catherine, femme Lablé, domicilié à St Quentin, département de la Manche, condamné à mort le 25 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Grandville, comme conspirateur.

GIRAUD Antoine, âgé de 30 ans, chirurgien, né et domicilié à Eguille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Marseille, comme convaincu d'avoir corrompu l'esprit public en prêchant le fédéralisme.

GIRAUD Jean Baptiste (dit Saint Tri), âgé de 51 ans, ex noble, capitaine de dragons, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRAUD Mathieu Jean Pierre (dit Varennes), âgé de 43 ans, ex noble, ex capitaine des cent suisses de la garde du ci-devant tyran roi, né à Lyon, département du Rhône, domicilié à Villefranche, même département à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GIRAUDI François, notaire et procureur, domicilié à Nice, département des Alpes-Maritimes, condamné à mort, comme émigré le 26 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GIRAULT François vigneron, domicilié à St Aubin-de-Muigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GIRAULT Jean, métayer, domicilié à Montournay, département de la Vendée, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme brigand de la Vendée.

GIRAULT Marie, vigneron, domicilié à St Aubin-de-Luigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GIRAULT René, vigneron, domicilié à St Aubin-de-Luigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GIRAULT Etienne Robert (dit Laporte), capitaine au ci-devant régiment Conti, domicilié à Tiercé, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 1 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GIRAUX Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRBAUD François, négociant, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme distributeur de faux assignats.

GIREAU Mathurin, domicilié à Mariley, département de la Vendée, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIRERD Joseph, fabricant de bas, âgé de 32 ans, né aux Avenièrès, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 28 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séant à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRET Julien, domestique, domicilié à Avranches, département de la Manche, condamné à mort le 4 floréal an 2, par la commission militaire séante à Grandville, comme agent d'émigrés.

GIRET Thomas, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIREY-DUPRE Jean Marie* âgé de 38 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, sous garde des manuscrits de la bibliothèque nationale, l'un des rédacteurs du journal intitulé, 'le Patriote français', mis hors la loi par décret de la

convention comme étant de la fraction Brissot, et conspirateur, condamné à mort le 1 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GIRIER François Nicolas, âgé de 47 ans, fabricant de bas, né à la Verpillière, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GIRODOT François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIROT François, domicilié à Telné, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GIROT Jacques, domicilié à Lagoudre, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GIROUARD Jean Joseph, âgé de 36 ans, né à Chartres, département de l'Eure et Loire, imprimeur de la gazette de Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur et avoir fait graver des signes contre-révolutionnaires.

GIROUST Louis Marie Michel (dit Macilly), ex noble, ex garde de la porte du dernier tyran roi, domicilié à Laflèche, département de la Sarthe, condamné à mort le 22 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GISCARD Joseph (dit Loubesson, domicilié à Cheleu, département de la Lozère, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme complice de séditions.

GITON Claude Vincent, avoué, domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort le 13 ventôse an 2, par le tribunal criminel de département de la Charente Inférieure, comme conspirateur.

GITTET Angélique, femme Deniau, condamnée à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes, comme brigand de la Vendée.

GIVERVILLE Toussaints François Charles, (dit Macou), âgé de 67 ans, ex noble, né à St Maclou, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GIVRE ou LEGIVRE Jean François Claude, ex chapelain de la ci-devant chapelle, aux Images, à Metz, département de la Moselle, domicilié à Thionville même département, condamné à mort le 11 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

GIZARD Antoine (dit Marceillac), cultivateur domicilié à Bousquet, département de l'Aveyron, condamné à mort le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GLAINOUT François, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GLAIZE Joseph, cadet, âgé de 52 ans, rentier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GLATIN Angélique Marie Jeanne, domicilié à Port-Malo, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort le 17 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleur de prêtre réfractaire.

GLAUSINGER Jean Pierre, sculpteur, né à Wirtember domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le .. pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GLEIZE Jean Jacques Louis, âgé de 30 ans, né à Brien, ex vicaire de Bauclose, domicilié à Valence, département de la Drôme, condamné à mort le 23 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GLEIZE J. J. Louis, prêtre, domicilié à St Marcellin-les-Vaison, département du Vaucluse, condamné à mort le 27 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

GLUCK Joseph, domicilié à Huffendorff, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 19 décembre 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GLUTRON Jean, âgé de 39 ans, né à Braville, aubergiste et entrepreneur des convois militaire, domicilié à Evreux, département de l'Eure, condamné à mort le 12 floreal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme fournisseur infidèle.

GLYNN Martin, âgé de 66 ans, prêtre, non conformiste, né en Irlande, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, le 1 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme réfractaire à la loi.

GOATI Honoré, chirurgien, domiciliée à Crévecoeur, condamnée à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, département du Nord, comme traître à la patrie.

GOBEAU Adrien Nicolas, âgé de 26 ans, substitut provisoire de l'accusateur public du département de la Seine, et membre de la commune du 10 août, né à Vincennes, près de Paris, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; et condamné le 10 dudit, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant pris part à la rébellion de la commune.

GOBEL Jean Baptiste*, âgé de 67 ans, ex évêque de Paris, natif de Hanne, département du Haut-Rhin, ci-devant évêque de Lydda, suffragant et vicaire général de l'évêque de Bâle, député à l'assemblée constituante, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice des Hébert, Cloutz, et autres, déjà frappés du glaive de la loi.

GOBERT Jean Baptiste, fils, domicilié à Douay, département du nord, condamné à mort, le 2 messidor an 2, par la commission militaire séante à Aversnes, comme brigand du département du Nord.

GOBIN Hubert, serrurier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOBIN Jean, domicilié aux Essarts, département de la Vendée, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GOBIN Jean baptiste, domicilié à St Paul-en-Palais, département de la Vendée, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOBIN Olivier, domicilié à Bouguenais, département de la Loire-Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOCHARD François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODAIL Pierre Jacques, (dit Cieurac), âgé de 62 ans, né à Juny, ex marquis et maire, membres de la ci-devant administration provinciale de la ci-devant Guyenne, domicilié à Mautauban, département du Lot, condamné à mort le 26

ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Montauban.

GODARD Jacques, domicilié à la Jumillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GODARD Jean Baptiste, volontaire de réquisition, domicilié à Reuty, département du Pas-de-Calais, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel de l'armée de Sambre et Meuse comme émigré.

GODART Jean, domicilié à St Fulgent, département de la Vendée, condamné à mort le 18 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODEFROY Jean Pierre, (dit d'Orléans), prêtre réfractaire domicilié à Thouars, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 26 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

GODEFROY Julien, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODEFROY Etienne Louis Charles (dit Mingré), lieutenant de vaisseau, natif de St Jean-d'Ax, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 octobre 1792, par la commission militaire établie à Paris, par décret du 20 octobre 1792, comme émigré.

GODEFROY Hyacinthe Armand Constant Hon., (dit Lessart), ex garde du dernier tyran roi, ci-devant, gentilhomme, né à St Jean-de-Léard, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 octobre 1792, par la commission militaire établie à Paris, par décret du 20 octobre 1792, comme émigré.

GODEMARD Pierre, âgé de 33 ans, épicier détaillant, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GODEPIN Marie, fille âgée de 36 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ayant cherché à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation, en calomniant la convention nationale.

GODEREAU Jacques domicilié à Badoge-en-Palais, département de la Vendée, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODET François, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODET Joseph, âgé de 30 ans, ex curé, né et domicilié à Lancié département du Rhône, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GODET Pierre, laboureur, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GODIN Jacques, domicilié à Bouay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODINEAU Jean, domicilié à Gelé département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODINEAU Pierre, domicilié à Beaulieu, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODINEAU René, (dit Flambart), âgé de 53 ans, né et domicilié à Traversone, journalier, condamné à mort le 28 fructidor an 3, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir, le 5 mai précédant, proposé d'arborer le drapeau blanc à l'arrivée des brigands de la Vendée.

GODINOT Jacques domicilié à Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GODNAU Augustin, sellier, domicilié à la chapelle-st-Laurent, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GODY J. Théophile, domestique, domicilié à Dompriel département du Doubs, condamné à mort le 24 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GOETZMANN Louis Valentin*, âgé de 61 ans, né à Lausanne, domicilié à Paris, département de la Seine, ex noble, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu.

GOFF Jean Joseph, soldat du 1^{er} bataillon du Puy-de-Dôme, domicilié à Quimper-Corienten département du Finistère, condamné à mort le 27 prairial an 2, par la commission militaire séante à Auxonne, comme déserteur.

GOFFARD Olivier, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOFFREAU Jean, domicilié à Mesle, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GOFFRETEAU René, bordier domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 3 pluviôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

GOGELIN Jean Marie, brodeur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOGLE Jean, laboureur, domicilié à Durtal, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GOGUE Gabriel, fils de Joseph, receveur des douanes, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc, comme émigré.

GOHAU Julien, fermier, domicilié à Loroux-Bottereau, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 21 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme brigand de la Vendée.

GOMIER Emmanuel, âgé de 34 ans, administrateur du district de Pontoise, y demeurant, département de la Seine et Oise, né à Paris, condamné à mort le 23 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GOHIER Pierre, prêtre, domicilié à Clisson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOIGNAIN François, laboureur, domicilié à Denée département de Mayenne et Loire condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GOILLIER François, domicilié à Bignon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOILON René, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GOIRAN André, âgé de 39 ans, marchand commissionnaire, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 19 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme contre-révolutionnaire.

GOIRAND Joseph Maurice, ex seigneur de la Beaume, juge du tribunal du district d'Uzès, domicilié à Uzès, département du Gard, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

GOIRAND Pierre (dit la Valus), domicilié à Uzès-la-Montagne, département du Gard, condamné à mort le 11 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme conspirateur.

GOIRAND Pierre Michel, marchand, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 25 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Tours, comme brigand de la Vendée.

GOISEL Jean, domicilié à Lefouet, département du Morbihan, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOLAPP Georges, cultivateur domicilié à Gobberschaeffolshein, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 4 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg, comme receleur de prêtres réfractaire.

GOLLIET Pierre, âgé de 70 ans, ex chanoine, né et domicilié à Villefranche, département du Rhône, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOMBAUD Jean Daniel Alphonse, âgé de 70 ans, ex noble, né et domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort le 16 prairial an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme aristocrate et père d'émigré, et pour avoir dit au procureur de la commune de la Réole, que jamais la tyrannie n'avait été exercée avec autant de force.

GOMBEAU Marie, femme de Guillaume Meynard, âgée de 48 ans, meunière, née et domiciliée à Tanniac, département de la Gironde, condamnée à mort le 27 germinal an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme corruptrice de comestibles, ayant altéré des farines provenant des moulins en y mettant de la cendre de lessive, et autre corps étrangers nuisibles à la santé.

GOMOT Charles, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GOMOT Nicolas, âgé de 41 ans, né à Boulard, département de la Seine et Marne, boulanger, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme falsificateur de pain, et pour en avoir accaparé.

GONARD Jean Baptiste Mitre, né à Aix, département des Bouches du Rhône, ex religieux, minime avant la révolution, vicaire général de l'archevêque d'Aix, et ensuite desservant de l'église de Cernais de Marseille et enfin volontaire du 1^{er} bataillon des Phocéens, condamné à mort le 5 fructidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français.

GONAU Guy (dit Barre), âgé de 50 ans, huissier au tribunal de Riberac, y demeurant, département de la Dordogne, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GONBET Jean Baptiste, commis marchand, domicilié à Cambray département du Nord, condamné à mort, comme embaucheur le 10 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris,.

GONDIER Pierre, âgé de 30 ans, agent de change, natif de St Honoré, département de la Nièvre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 15 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir accaparé quantité de pains chez lui, cet accaparement consistait, d'après la déclaration de la domestique, en plusieurs morceaux de pain dans son buffet pour les poules de la voisine.

GONDOIN Didier Louis, major du 23^{ème} régiment de cavalerie ex noble, âgé de 52 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GONDOUIN Pierre, marchand de chevaux, domicilié à Vimoutiers département de l'Orne, condamné à mort, pour émission de faux assignats le 11 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Seine.

GONDRECOURT M.A, ex noble, âgé de 33 ans, né à Châlon-sur-Saône, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

GONIN Jean Baptiste, vannier, âgé de 55 ans, né à Digny-Baujolois, domicilié à Regny, département de l'Oise, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire et complice du complot qui a existé dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

GONIN Pierre, domicilié à Loudun, département de la Vienne, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Pont-de-Cé.

GONIN Jacqueline, femme divorcée de Paquier-de-Larevenchère, âgée de 43 ans, née et domiciliée à Chasseneuille, département de la Charente, condamnée à mort le 16 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, pour avoir tenu des propos contre-révolutionnaires.

GONIN-LURIEUX Pierre Benoît Nicolas, (dit Larivière), ex noble, domicilié à St Just-sur-Loire, département de la Loire, condamné à mort le 29 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GONNARD Antoine, apprenti épicier, âgé de 19 ans, né à Vourles, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GONNEL Marie Gabriel, veuve de Vierville, âgée de 49 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspiratrice.

GONNET Dominique, ex procureur, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le .. frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GONNET Louis Jacques, ex aumônier de religieuses, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire.

GONNET Pierre Louis, ex vicaire, domicilié à Jonquières, département de Vaucluse, condamné à mort le 24 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange; comme fédéraliste.

GONON Antoine*, secrétaire général du département de Rhône et Loire, domicilié à Lyon, condamné à mort le .. germinal an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GONORD Pierre, bordier, domicilié à la Clerrière-de-Moncontant, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GONSEAULT C. M., directeur de la ci-devant loterie, âgé de 55 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé dans la prison du Luxembourg, où il était détenu.

GONTARD Jacques, écrivain, ci-devant procureur, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GONTARD Joseph Etienne, propriétaire, domicilié à Courtezon, département de Vaucluse, condamné à mort le 22 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GONTAR Pierre Augustin, juge de paix, domicilié à Barjols, département du Var, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GONTIER René, domicilié à St Georges-du-Feuillet, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GORDON Marguerite Rose, ex religieuse, domiciliée à Bollène, département de Vaucluse, condamnée à mort le 28 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GORGERET Aimé, procureur, âgé de 50 ans, né et domicilié à Feurs, département de la Loire, condamné à mort le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GORIAUX-DEVAUX P. R. M., âgé de 62 ans, né au Melle-sur-Sarthe, département de l'Orne, ci-devant régisseur de la Ferté-les-Bois, y demeurant, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GORICHON Etienne, domicilié à Roches-sur-Loire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GORIOT Pierre, domicilié à Lorrieu, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GORNEAU Etienne Pierre, âgé de 20 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, employé chez le ministre de l'intérieur, condamné à mort, comme conspirateur le 13 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GOROSTARZU Jean* Agé de 39 ans, juge à Espelette (Basses-Pyrénées) condamné à mort par la commission extraordinaire du 27 nivôse de l'an 2 de la république Française

CORRY-DE-CHAUX-D'ESCUR L. P., ex noble, capitaine, âgé de 43 ans, né à Rouen, département de la Seine Inférieure, domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GORSAS Antoine Joseph*, âgé de 40 ans, député à la convention nationale, domicilié à Paris, département de la Seine, auteur du journal " courrier de Paris à Versailles", mis hors la loi par décret de la convention nationale du 28 juillet 1793, pour s'être soustrait au décret d'arrestation par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin, il a été arrêté et condamné à mort le 16 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel du département de Paris, et exécuté le même jour.

GOSENAY François, aide de camp provisoire du général Vats, et auparavant fourrier des grenadiers du régiment de Foix, âgé de 26 ans, né et domicilié à Châlon-sur-Saône, département de la Saône et Loire, condamné à mort le 1 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur, ayant servi à Coblenz dans une compagnie d'émigrés.

GOSSIN P. F., âgé de 40 ans, né à Souilly, département de la Meuse, ex lieutenant général du ci-devant bailliage du Val, ex constituant et procureur général syndic du département de la Meuse, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ayant obtempéré aux ordres du roi de Prusse, et comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu.

GOSSIN Jean, ex chanoine, domicilié à Verdun, département de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GOSTEN, voyer Josten

GOTTRAND Jean Baptiste, âgé de 36 ans, né à Brévillers, célibataire, commissionnaire, condamné à mort à Arras le 17 floréal an II

GOU Jean, marchand de porcs, âgé de 60 ans, né et domicilié à Monge-Saignes, département du Rhône, condamné à mort le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOUAL Joseph, âgé de 26 ans, né à Colombier, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, commis de la municipalité provisoire, condamné à mort le .. frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GOUANNE Marguerite, ex religieuse, domiciliée aux Sauvage, département de la Loire, condamnée à mort le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme contre-révolutionnaire.

GOUARNOT Marie Anne, femme Marcandier, âgée de 31 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspiratrice, pour avoir colporté des écrits de son mari contre des membres de la convention nationale, particulièrement contre Robespierre, Danton, Camille Desmoulins et autre.

GOUAT Joseph, commis négociant, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOUBEAU Jacques, domicilié à Coron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOUBEAU Jean, blanchisseur, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe comme brigand de la Vendée.

GOUBEAU Joseph, (dit Leblon), tisserand, domicilié à Séguinière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GOUBET Jean Baptiste, commis marchand, âgé de 32 ans, domicilié à Cambray, département du Nord, condamné à mort le 10 septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir détourné des recrues destinées aux armées de la République, ce qui tendait à favoriser les progrès des ennemis de la République.

GOUBET Jacques 1740 - Arras 16/06/1794

GOUBI Jean, boucher domicilié à Vieux-Pouzanges, département de la Vendée, condamné à mort le 20 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GOUBI François Simon, cultivateur et voiturier, domicilié à Grillon, département du Vaucluse, condamné à mort le 29 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GOUBOT René, domicilié à Chapelle, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GOUBREAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOUCHEVILLE M, père, ex noble, âgé de 49 ans, né à St Just, département de la Loire, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

GOUCHEVILLE M, Fils, ex noble, âgé de 20 ans, né à St Just, département de la Loire, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

GOUFFE Thomas, homme de loi, âgé de 50 ans, né à Teilles, département de Seine et Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait des négociations en numéraire, pour le passer aux ennemis de la République, et ayant eu des relations intimes avec le nommé Lebigne, agent du Roi de Prusse.

GOUGE Jean Baptiste, marchand de soie, âgé de 56 ans, né à Bayonne, département des Basses-Pyrénées, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste. (pas de date)

GOUGELET Jean, ex curé, domicilié à Chougy, département de la Marne, condamné à mort le 19 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire.

GOUGENO Louis Georges, ex syndic de la ci-devant compagnie des Indes, receveur à la régie général, ex maître d'hôtel du tyran roi, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GOUGEON Pierre (dit Lucé), fermier, ex maire, domicilié à Beaumont-Pied-de-Boeuf département de Mayenne, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Château-Gontier, comme receleur de prêtres réfractaires.

GOUILLARD Edouard, âgé de 69 ans, né à Aire, ex chanoine d'Aire, demeurant à Arras, condamné à mort à Arras le 5 messidor an II

GOUILLEAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GOILLON Pierre, garçon chandelier, âgé de 22 ans, né et domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOINEAU Augustin, tisserand, domicilié à Lemelevielle, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 22 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

GOIRAN Louis, maréchal ferrant, domicilié à Auriol, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 24 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GOUJON Jean Marie Claude Alexandre*, né à Bourg, département de l'Ain, député du département de la Seine et Oise à la Convention nationale, condamné à mort le 28 prairial an 3, comme convaincu d'avoir encouragé, provoqué, approuvé et fait lui-même les manœuvres les plus incendiaires, et dans le sens des révoltés, lors de la révolte qui a éclaté contre la convention nationale les 1, 3 et 4 prairial an 3, sitôt après son jugement il s'est poignardé et est mort de sa blessure.

GOUJON Joseph François, homme de loi, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à la déportation pour six ans le 17 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GOULEAU Pierre, domicilié à Roches-sur-Loire, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOULET Julien, domicilié à Basses-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOULLARD André, domicilié à St Laurent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOULLOUAN Julien, natif de Pipriac, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 9 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GOULU Jean François, commis de magasin, âgé de 23 ans, né à Châtelet, département du Jura, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOUPIL Etienne, domicilié à St Germain-le-Fouilloux, département de Mayenne, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

GOUPIL Gilles, marchand, domicilié à Fleury département de la Manche, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 22 ventôse an 2, par la commission militaire de Grandville.

GOUPIL Julien, domicilié à Chasonnes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur

GOUPILE Marie Marguerite Françoise, veuve d'Herbert, ex procureur de la Commune de Paris et auteur du journal dit " le père Duchesne", âgée de 38 ans, ex religieuse du couvent de la Conception-Honoré, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice et complice d'Herbert son mari, pour détruire le gouvernement républicain.

GOURAND Louis, domicilié à Cubigny, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

FOURAND Marie, laboureur, domicilié à Chavannes, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 27 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe

GOURBIERE René, domicilié à Nouiaillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDEAU Pierre, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDELEUR Jean, domestique, domicilié à Fougère, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 1 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Etienne, domicilié à Melay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Jacques, domicilié à St Lezin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

GOURDON Jacques, domicilié à Jumelière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Jean, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Jean, domicilié à St Hilaire-des-Echanbroignes, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

GOURDON Jeanne, femme de Tissu, domiciliée à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, comme complice des brigands de la Vendée le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Jeanne, 60 ans, veuve de Jean Moreau, née à Sainte-Christine et demeurant à Montjean, « aimant les bons prêtres, fanatique prononcée ».fusillée le 16 avril 1794. (© Les Martyrs d'Angers : 1793-1794, d'André MERLAUD)

GOURDON Louis, domicilié à St Quentin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Marie, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Marie, domicilié à May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Marie, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Mathurin, domicilié à St Martin-Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

GOURDON Pierre, domicilié à la Chapelle-du-Genet département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Pierre, tisserand, domicilié à St Pierre, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

GOURDON René, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON René, domicilié à la Chapelle-Rousselin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURDON Yves, domicilié à St Sauvin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOUREL François, notaire, domicilié à Berres, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 23 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GOURDON Jean, domicilié à Vaucr?tin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

GOURGURS (de) Armand Guillaume François, ex noble, ex président à mortier du ci-devant parlement de Paris, âgé de 57 ans, né et domicilié à Poissy, département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GOURHANT Gabriel* cultivateur âgé de 78 ans

GOURHANT Alain* âgé de 35 ans fils de Gabriel

GOURJU Joseph, marchand épicier, âgé de 38 ans, né à Moretel, département de l'Isère, domicilié à Moretele, même département,, condamné à mort, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOURLIE Jean Louis, compagnon faiseur de bas, âgé de 43 ans, né à Nismes, département du Gard, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOURON François, âgé de 35 ans, né à Tours, département de l'Indre et Loire, fabricant de papiers-peints, à la fabrique républicaine, rue Nicaise, à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 6 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GOUROND René, domicilié à Vertron, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOUROT René, domicilié à Langobreques, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay. Comme brigand de la Vendée.

GOURSAC, voyer Dauphin

GOURSAULT Jean Baptiste*, (dit Merly), ex administrateur du département de la Haute Vienne, né et domicilié à Rochechouart, même département, ci-devant, trésorier de France de la généralité de Poitiers, condamné à mort, le 28 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GOURYOT Antoine, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes. Comme brigand de la Vendée.

GOUS Nicolas, greffier du juge de paix, domicilié à Essarts, département de la Vendée, condamné à mort, le 5 Frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme secrétaire du comité des Brigands de la Vendée.

GOUSI Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GOUSSAINVILLE Michel, père, manufacturier, domicilié à Boissy-le-Bois, département de la Loire, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GOUSSAINVILLE Michel, fils, ex noble, domicilié à Boissy-le-Bois, département de la Loire, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GOUST Nicolas, greffier du juge de paix, domicilié à Essarts, département de la Vendée, condamné à mort, le 5 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme Brigand de la Vendée.

GOUST Charles (dit Longpré), commissaire de police de la section du Muséum, âgé de 39 ans, né à l'Aigle, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GOUTARELLE Barthélemi, commis chapelier, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOUTELQUER Jean, cultivateur, procureur de la commune, domicilié à Labahanm, département du Finistère, condamné à mort le 26 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleur de prêtre réfractaires.

GOUTENOIRE François, marchand épicier, âgé de 50 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GOUTORBE Etienne, notable de la commune de Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le .. Frimaire an 2, par le tribunal de justice révolutionnaire séant à Feurs, comme fédéraliste.

GOUTTE Jean Louis, âgé de 54 ans, né à Tullès, département de la Corrèze, ci-devant évêque constitutionnel du département de la Saône et Loire, ex membre de l'assemblée constituante, condamné à mort le 6 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendant à l'aviilissement de la convention nationale et des autorité constituée.(pour avoir critiqué la politique religieuse de la Convention)

GOUTTE-GATA Jean, métayer, domicilié à Thiers, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort 19 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GOUVEL Marie Adrienne, veuve Vierville, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GOVERME Gaspard, poulailler, domicilié à Martigues, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GOVERNE Gaspard, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, officier municipal, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

GOUVREUR François, domicilié à Ardelay, département de la Vendée, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GOUY-D'ARCY L. H., âgé de 41 ans, né à Paris, domicilié à Arcy, département de l'Aube, ex constituant, ex noble et ex maréchal de camp, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes où il était détenu.

GOUTON Luc jean, (dit Beaufou), ex noble, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GOY Philippe Etienne, ancien vice-président du district de Cosnes, chef de la légion de la garde nationale, âgé de 30 ans, né à Donzy, domicilié à Cosnes, département de la Nièvre, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et complice de la conspiration qui a existé à Cosne.

GOYET Benoît, âgé de 63 ans, né et domicilié à Neuville, département du Rhône et Loire, tailleur, officier municipal, condamné à mort par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste. (*pas de date*)

GOYET, notaire, né et domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par le tribunal de justice révolutionnaire séante à Feurs, comme instigateur du fédéralisme.

GOYON Geneviève Barbe, couturière, âgée de 77 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 22 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot tendant à fanatiser le peuple, à allumer la guerre civile, et à anéantir le gouvernement républicain.

GOYON Jean, domicilié à Vezins département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRAINVILLE Pierre André natif de l'Isle de Bourbon, retiré du service, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme conspirateur

GRALAND Julien, père, domicilié à Goen, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 12 août 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GRAMIDON Pierre, serrurier, âgé de 59 ans, né et domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné à dix ans de fers le 28 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, pour cause d'aristocratie.

GRAMIDON Bertrand, père, cabaretier, domicilié à Langon département de la Gironde, condamné à la déportation pour quatre ans, le 1^{er} brumaire an 2, par le tribunal criminel de département des Landes.

GRAMIDON Bertrand, fils, tonnelier, domicilié à Langon département de la Gironde, condamné à mort, le 1^{er} brumaire an 2, par le tribunal criminel de département des Landes.

GRAMMONT-NOURRY voyer Nourry père et fils

GRAMONT (de) Geneviève*, âgée de 44 ans née et domiciliée à Paris, veuve de d'Ossun, ex noble et maréchal de camp, ex dame d'atour de la femme Capet, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

GRAND Jean François, médecin municipal de la commune de St Laurent, âgé de 63 ans, né à Orgelet, domicilié à St Laurent département du Jura, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GRAND Mathurin, cafetier, âgé de 47 ans, né à Melezet, département des Hautes-Alpes, domicilié à Lyon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRAND Mathieu, maçon, domicilié à Apt, département du Vaucluse, condamné à mort le 19 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

GRAND J. P., (dit Lyonnais), âgé de 25 ans, né à Avignon, gazier, fils de Suisse, domicilié à Paris, détenu dans la maison de Bicêtre, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de la maison, et se porter aux comités de salut public, et de sûreté générale, en égorger les membres, ainsi que les patriotes.

GRANDER Nicolas, horloger, âgé de 31 ans, né à Rybronck, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

GRANDFEVRE Anne, femme Tabouillat, vivant de son revenu, âgé de 46 ans, né et domicilié à Verdun, département de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal séant à Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé à Verdun.

GRANDJEAN Melchior, ex curé de Beussauville, âgé de 60 ans, né à Nanterre, domicilié à Leuzierre, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GRANDMAISON François, soldat au régiment de ligne, domicilié à Mâcon, département de Saône et Loire, condamné à mort, le 2 vendémiaire an 3, par la commission militaire établie à Valenciennes, comme émigré.

GRANDMAISON Marie, actrice, âgée de 27 ans, née à Blois, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration de Batz et autres, et de celle d'Admiral, l'assassin de Collot-d'Herboit, elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge.

GRANGE Sébastien, ex curé âgé de 56 ans, né à St Colombe, département du Rhône, domicilié à Biole, département de l'Isère, condamné à mort le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRANGE François, meunier, domicilié à Chaudefon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

GRANGENEUVE Jean Antoine*, ci-devant homme de loi, et député à la convention nationale, âgé de 43 ans, né et domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort le 1 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme étant mis hors la loi, par décret de la convention nationale, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin.

GRANGENEUVE Jean, cadet, administrateur du département de la Gironde, âgé de 38 ans, frère du député, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 1 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme conspirateur, et comme convaincu d'avoir contribué à égarer les bordelais sur le compte des Parisiens et de la convention nationale.

GRANGENEUVE Jacques, huissier, âgé de 61 ans, né à Noiretable, domicilié à Boën, département de la Loire, condamné à mort, le 28 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRANGENT Joseph Léonard, ingénieur de la République, domicilié à Pont-sur-Rhône, département du Gard, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

GRANGER Jean Jacques*, âgé de 40 ans, capitaine de navire, né à Anacady, domicilié à Brest, département du Finistère, condamné à mort le 8 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, pour avoir pris sur son bord, à son départ de Brest, sept particuliers, au nombre desquels étaient le député Guadet et Winphen, tous mis hors la loi, d'après les journées du 31 mai, 1 et 2 juin.

GRANGERA René, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRANGEREAU Georges, domicilié à Montillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRANGEREAU Jean, domicilié à Montillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRANGIER-LAFERRIERE Charles, général de brigade, âgé de 56 ans, né et domicilié à Pont-au-Château, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GRANIER Etienne, domicilié à Estables, département de la Lozère, condamné à mort le 18 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GRANIER Jean Joseph Honoré, médecin, domicilié à Lambesc, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 brumaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire dudit département.

GRANJON Antoine, maître d'armes, âgé de 51 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRANSART Catherine, domicilié à Allauch, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GRANZY René, domicilié à Laronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GRAND Pierre Joseph, marchand forain, domicilié à Bourghelle, département du Nord, condamné à mort, le 16 vendémiaire an 3, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

GRAS Fleuri, écrivain, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le .. frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GRASDEPOIS René, domicilié à St Martin-de-Noyers, département de la Vendée, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission séante à Nantes comme brigand de la Vendée.

GRASPREVILLE Charles René, âgé de 62 ans, né à Tarascon, département des Bouches du Rhône, ex noble, capitaine de vaisseau, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRASSAY François, domicilié à St Pierre-de-Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRASSE Ioche Nicolas, employé dans les charrois, domicilié à Sarrebruck, département de la Moselle, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GRASSETTE Jean, domicilié à St Pierre-Moinard, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GRASSIN Gilbert, âgé de 40 ans, ex noble, né et domicilié à Varenne-sur-Tesche, département de l'Allier, condamné à mort, le 17 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GRASSIOLET Elie, défenseur officieux, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

GRASSOT Pierre François Gabriel, âgé de 40 ans, rentier, ci-devant conseiller en la sénéchaussée, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRATIEN André, domicilié à Pierrier, département de la Vendée, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRATON Maurice, domicilié à Bourguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRAU Antoine, tisserand, domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

GRAVEAU Nicolas, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

GRAVELEAU Pierre, domestique, laboureur, domicilié à Laverrerie, département de la Vendée, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Sablé, comme brigand de la Vendée.

GRAVELOT Mathurin, domicilié à St Aubin, département de la Vendée, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRAVELOT Vincent, domicilié à Verrerie, département de la Vendée, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

GRAVETTE Jean, domicilié à Valet département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRAVIER Jean Pierre, ancien secrétaire du tyran roi, âgé de 56 ans, né à Colmar, département des Basses-Alpes, domicilié à Mone, département de la Vienne, condamné à mort le 27 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GRAVIER, (dit Vergennes), père, ex comte, âgé de 75 ans, né à Dijon, département de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

GRAVIER C., (dit Vergennes), fils, âgé de 42 ans, ex noble, né à Dijon, département de la Côte-d'Or, domicilié à Paris, chez son père, département de la Vendée, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu.

GRAVIER*, vicaire de Saint-Roch exécuté le 2 messidor (20 juin 1793) (trouvé dans la vie religieuse sous la terreur page 258)

GRAVIERRE Jean Joseph, ci-devant premier vicaire de St Roch, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GRAVOIS Louise, domicilié à Loroux, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRAVOISNELLE Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRAVONEL Julien, domicilié à la Haye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRAVOT Mathurin, domicilié à St Pazanne, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRAY Jeanne, âgée de 36 ans, née à Londres, demeurant à Allines (St Omer), veuve de Griffith Edouard, condamnée à mort à Arras le 3 pairial an II

GREAUD François, ex capucin, domicilié à Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort le 4 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GREAUDE Agathe, couturière, âgée de 19 ans, née à Pannot, domicilié à Challans, département de la Vendée, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire en s'associant au parti fédéraliste.

GREAULT Louis, domicilié à Chavanne, département de la Vendée, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GRECH Jean Paul, maçon, domicilié à Nice, département des Alpes-maritimes, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme conspirateur.

GREDERERT Marie-Madeleine Joseph*, bouquetière condamné a la peine de mort le 27 Juillet 1791, mais décédée le 2 septembre 1792

GREFFON François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GREGOIRE Jean, ci-devant receveur de loterie, âgé de 63 ans, né à Lunel, département de l'Hérault, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GREGOIRE Jean, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GREGOIRE Jean, domicilié à Simbosmée, département de la Vendée, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GREGOIRE Jean, domicilié à Annetz, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GREGOIRE Michel, domicilié à Cernau, département de la Vendée, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GREGOIRE Pierre, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GREGOIRE Henri (l'abbé), Vého, Meurthe-et-Moselle 1750, Paris en 1831

GREGOIRE, père capucin exécuté à Vesoul le 25 nivôse an IV pour avoir continué à exercer son ministère

GRELE Pierre, domicilié à Ste Lumine-du-Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 12 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRELET Jacques, domicilié à Aubigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRELIER Louis, domicilié à Chalonne, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

GRELLEAU Pierre, domicilié à St Maurice, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué, comme brigand de la Vendée.

GRELOT Jean Baptiste, domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRELOT Pierre, journalier, domicilié à St Maurice, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GRELY Charles Joseph Louis, ex noble, et capitaine au ci-devant régiment de Piémont, domicilié à Valréas, département du Vaucluse, condamné à mort le 29 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GREMAUX Jean, domicilié à Pommeraye, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GREMONT J. B., âgé de 52 ans, né à Gisors, département de l'Eure, ex huissier et défenseur officieux, condamné à mort le 1 therminal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GREMOUX Julienne, femme Perrion ou Penon, âgée de 40 ans, née à St Clément, domiciliée à Carcagny, département du Calvados, condamnée à mort le 9 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, fanatique.

GRENARD Claude, voiturier, domicilié à Lelex département de l'Ain, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

GRENARD René, fabricant de papier, et membres du conseil général de la commune, âgé de 45 ans, né à Garenne, département de la Seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11 dudit.

GRENIER Etienne, domicilié à Estables, département de la Lozère, condamné à mort le 18 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département comme instigateur de révolte.

GRENIER Jacques, domicilié aux Essarts, département de la Vendée, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GRENIER Pierre, prêtre conformiste, né à Taille-Cavat, domicilié à Cours département de la Gironde, condamné à mort le 12 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme fanatique ayant continué ses fonctions ecclésiastiques, même après avoir remis ses lettres de prêtrise.

GRENON Pierre, domicilié à Beaulieu, département de Mayenne et Loire condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GRENOUILHAC Baptiste, maçon, domicilié à Martel, département du Lot, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme conspirateur.

GRENOUILLEAU Louis, domicilié à St Loire, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRENOUILLEAU Louis, domicilié à Clisson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRENOUILLEAU, veuve Coiffard, domiciliée à Cholet département de Mayenne et Loire, condamnée à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GREPPO Pierre, fabricant de bas, âgé de 23 ans, né à St Vital, département du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GREPPO Pierre Antoine, marchand de bled, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRESA Françoise, domicilié à Ardelay, département de la Vendée, condamné à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRESLIER François Alexandre Philippe Modeste, ex noble, officier d'artillerie, domicilié à la Chapelle-Themer département de la Vendée, condamné à mort le 21 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme brigand de la Vendée.

GRESOT Jean, domicilié à St Hilaire département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GRESOU Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GRESSEAU Marguerite, ex noble et religieuse, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GREY François, domicilié à St Germain-de-Frinay, département de la Vendée, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GREZEL Jean, ex chanoine, domicilié à Salat, département de la Dordogne, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

GRIEU Louis, conducteur des convois de l'armée, domicilié à Perpignan, département des Pyrénées-Orientales, condamné à mort le 6 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire du 2^{ème} arrondissement, des Pyrénées-Occidentales, comme conspirateur.

GRIFFET LA BEAUME Louis, né à Moulins, département de l'Allier, ingénieur des ponts et chaussées, condamné à mort le 16 prairial an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme conspirateur.

GRIFFON François, domicilié à St Sulpice, département de la Sarthe, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Venay, comme brigand de la Vendée.

GRIFFON François, âgé de 40 ans, sergent à Vergés, époux de Roussel Catherine, condamné à mort le 1er messidor an II

GRIGNARD Jacques François, directeur de verrerie, domicilié à Arles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GRILLARDS Marie*, fusillée au Champ-des-Martyrs le 1er février 1794

GRILLARDS Renée*, fusillée au Champ-des-Martyrs le 1er février 1794

GRILLE Perrine*, de Rochefort-sur-Loire, exécutée le 1er février 1794.

GRILLET Jean Baptiste, peintre en portraits, membre de la commune, âgé de 67 ans, né et domicilié à Paris département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traîtres à la patrie, exécuté le 12 dudit.

GRILLET Jean Baptiste, voiturier, domicilié à Flangebouche département du Doubs, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GRILLET Mathieu, cultivateur, domicilié à Flangebouche département du Doubs, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 18 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GRILLET Jacques, meunier, domicilié à Pagny, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GRILLET Joseph, sans état, âgé de 44 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRILLIER Martin, domicilié à St Lezin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRIMADIALE Pierre, marchand droguiste, âgé de 40 ans, natif de Maraise, département du Puy-de-Dôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRIMAUD Jean Joseph Gabriel, négociant, domicilié à Marseille, département du Bouches du Rhône, condamné à mort le 22 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GRIMAUD René, marchand, domicilié à Amaillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 11 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GRIMAULT Baptiste, domicilié à Mortagne, département de l'Orne, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué comme conspirateur.

GRIMAULT Charles, marchand mercier, domicilié à Pertre, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 1 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRIMAULT Jean, domicilié à Trémentine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

GRIMAULT Pierre, fils, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GRIMAULT René, ex curé, domicilié à Craon, département de la Vienne, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire.

GRIMAULT René, domicilié à Pommeraye, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

GRIMAUX Charlotte, domestique, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRIMBERT Marie Eugénie, âgée de 64 ans, née à Arras, célibataire, rentière, condamnée à mort à Arras le 17 floréal an II

GRIMBERT Marie Anne Joseph, âgée de 63 ans, née à Arras, célibataire, condamnée à mort à Arras le 17 floréal an II

GRIMOARD Henri Barthel, colonel d'artillerie, âgé de 70 ans, né et domicilié à Verdun, département de la Meuse condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun.

GRIMOIRE Nicolas René Henri, ex noble, vice-amiral, domicilié à Rochefort département de la Charente Inférieure, condamné à mort le 19 pluviôse an 2, par la commission militaire dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GRIMONT René, domicilié à Montrejean, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRIMOT René, domicilié à Chapelle, département de la Vendée, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRINDON Joseph Louis, âgé de 27 ans, né à Limeray, département d'Indre et Loire, ex curé constitutionnel de la commune de Négron, même département, condamné à mort le 19 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir en 1792 et 1793 tenu des propos tendant à provoquer la dissolution de la représentation nationale, et des autorités constituées.

GRIOLET Jean Antoine, homme de loi, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme conspirateur.

GRIPPIERE Louis, marchand de tabac, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme distributeur de faux assignats le 21 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GRIS Louis, charbonnier, domicilié à Amaillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 11 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GRISON Barbe, âgée de 40 ans, née à Hazebrouck, fille de Jean Baptiste et Manteron Marie, condamné à mort à Arras le 12 messidor an II

GRIVAUX Jacques, inspecteur des vivres des brigands, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort, le 28 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRIVAUX Jacques, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort, le 28 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRIVEAU Pierre, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à venay, comme brigand de la Vendée.

GRIVEAU Pierre, domicilié à Dubois, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GRIVET Jean, tisserand, domicilié à Commequière, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 20 mai 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

GRIVOIS Michel, domicilié à Armais, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROC Jean, ex président de la ci-devant cour des aides, âgé de 55 ans, né à Bordeaux, département de la Gironde, domicilié à Villeneuve-de-Grave, même département, condamné à mort, le 12 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, et pour avoir été membre de toutes les sociétés contre-révolutionnaire, telles que le club monarchique, celui des cordeliers, et celle qui se rassemblait chez Pallandre.

GROLEAU Pierre, domicilié à St Hilaire département de la Vendée, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROLEAU Pierre, domicilié à Rarnain, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROLEAU René, domicilié aux Epesses, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROLES Louis, domicilié à St Laurent, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROLIE Pierre Louis, ex marquis, ex capitaine de cavalerie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GROLLEAU Jean, métayer, domicilié à St Hilaire département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GROLLEAU Pierre, domicilié à St Hilaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GROLLIER Louis, laboureur, domicilié à Longeville, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 19 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables

GROLOR Pierre, domicilié à St Amand, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROMAIRE Jean Sulpice, administrateur du département des Ardennes, domicilié à Chery, même département, condamné à mort, le 19 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GRONDIN Barthelemi, journalier, domicilié à Commequière, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante aux Sables.

GRONDIN Jean, (dit Poulin), farinier, domicilié à Bertignolle, département de la Vendée, condamné à mort, le 21 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

GRONOT Jean, domicilié à Chaillé, département de la Vendée, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROS Charles, messenger et salpêtrier, domicilié à Roubion, département du Vaucluse, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

GROS Claude, vinaigrier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le .. pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste.

GROS Jean, organiste, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 11 brumaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire dudit département.

GROS Jean Baptiste, commissionnaire chargeur, âgé de 44 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme contre-révolutionnaire.

GROS Jean Jacques, ex prieur des bénédictins ex curé de St Sever, domicilié à St Sever, département des Landes, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire du département de la Haute Garonne, comme contre-révolutionnaire.

GROS Jean, relieur, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 23 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

GROSDENIS Jean Marie, natif de Contonvres, domestique d'un ci-devant noble, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort, le .. germinal an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GROSLEVRE Etienne, domicilié à St Hilaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GROSLIN Augustin*, père, notable, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GROSMARE J. F. notaire âgé de 56 ans, né et domicilié à Chimay, département des Ardennes, ex administrateur dudit département, condamné à mort, le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GROSSET François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROSSON Jean Pierre, fabricant d'étoffes, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort, le 25 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

GROTEL Jean, domicilié à St Hilaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GROUD Nicolas Bernard, (dit de la Motte), capitaine de vaisseau, âgé de 50 ans, né à Port-Malo, domicilié à St Coulon, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, comme conspirateur, le 18 juin 1793, par le tribunal criminel de Paris.

GROUPILLON Jean, cuisinier, âgé de 46 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GROUS Jean, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GROUSSET, domicilié à Salmon, département de la Lozère, condamné à mort, le 27 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme séditieux.

GROZELIE Marie Anne, ex noble, veuve d'André François Martin Despomet, âgée de 58 ans, née à Chenetel, domiciliée à Montbrison, département de la Loire, condamnée à mort, le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GRUAU Jacques, domicilié à Destouches, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRU Antoine, domicilié à Toulon, département du Var, condamné à mort, le 29 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département des Alpes-Maritimes, comme émigré.

GRUCHY, abbé à Nantes condamné à mort comme émigré le 27 novembre 1797

GRUET Pierre, domicilié à Ste Lumine-du-Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 15 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRUFFET René, domicilié à Liré, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GRUGET Jeanne*, Elle fut fusillée le 1er février 1794.

GRUMET Jean Marie, ex grand vicaire de Toulouse et administrateur, du département de l'Ain, âgé de 51 ans, natif de Montfort, ci-devant, St Rambert domicilié à Epidam, département de l'Ain, condamné à mort, le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire

GRUNAUS Jean, domicilié à Ste Christine département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GRUNOU Pierre, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUADET Jean, père, courtier de vins père du député de ce nom, âgé de 70 ans, né et domicilié à St Emilion, département de la Gironde, condamné à mort, le 2 thermidor an 2, par la commission militaire séante à bordeaux, comme receleur et conspirateur, c'est à dire, pour avoir recelé des députés proscrits d'après les journées des 31 mai 1 et 2 juin 1793.

GUADET Marie, âgée de 65 ans, tante du député de ce nom née et domiciliée à St Emilion, département de la Gironde, condamnée à mort, le 2 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme receleuse de conspirateurs, c'est à dire, pour avoir reçu des députés proscrits d'après les malheureuses journées des 31 mai 1 et 2 juin 1793.

GUADET Marguerite Elie*, député de la convention nationale, homme de loi âgé de 35 ans, natif de St Emilion, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale, exécuté, à Bordeaux, le 1 messidor an 2, comme conspirateur, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

GUADET Jean Baptiste, (dit Saint Brice), frère du député de ce nom, adjudant général de l'armée de la Moselle âgé de 30 ans, natif de St Emilion, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire pour avoir favorisé des conspirateur mis hors la loi, d'après les malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

GUBIAN François, greffier du tribunal criminel, âgé de 66 ans, né à St Symphorien, ci-devant St Rambert, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUBIAN Jean Baptiste, négociant, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 26 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUBIAN Marie Françoise, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 27 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUBIAN Pierre, fabricant de Bas, âgé de 46 ans, né à Brignan, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUCHERY Jean, laboureur, domicilié à Chantonay, département de la Vendée, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Sablé, comme brigand de la Vendée.

GUEBERT Joseph, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUEDON François, domicilié à St Germain-le-Fouilloux, département de la Mayenne, condamné à mort, le 6 floréal an 2, par la commission militaire séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

GUEFFIER Clément, journalier, domicilié à Beaulieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUEFFIER Jean, vigneron, domicilié à Tigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GUEFFIER Jean, domicilié à St Christine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUELAUD Etienne, avoué au tribunal de la commune de Dijon, âgé de 60 ans, né et domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur qui a existé dans les maisons d'arrêt de Dijon.

GUEMANDEAU François, domicilié à Badoge, département de la Vendée, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUENECHOU Louis, domicilié à Moizay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUENET François (dit St André), ex noble, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 9 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GUENICHOT Pierre Jacques Barthélemi, ex noble, âgé de 27 ans, né à Dijon, département de la Côte-d'Or, fils d'un ex conseiller au ci-devant parlement de Dijon, domicilié à Nogent, même département, condamné à mort, le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans les maisons d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus, comme suspects.

GUENIER Jean Baptiste, compagnon tailleur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GUENIOT Marguerite Louise Charlotte, femme de Jean Baptiste Maure, directeur de la poste à Tonnère, département de l'Yonne, née à Avalon, même département, condamnée à mort, le 14 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie de la révolution, elle s'est déclarée enceinte, à été transféré à l'hospice de l'évêché et a obtenu sa mise en liberté après le 9 thermidor an 2.

GUENOT Bernart, huissier, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, le 4 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

GUENOT Jean Baptiste, âgé de 46 ans, né à Autun, commis au bureau des cuirs, pour d'approvisionnement des armées, à Dôle, domicilié à St Jean-de-Losne, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans les maisons d'arrêt de Dijon où il était détenu.

GUENOT Pierre, vigneron, domicilié à Yon-la-Montagne, âgé de 58 ans, né à St Sulpice-de-Faviers, , condamné à mort, le 8 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GUERBOIS André, valet de chambre tapissier du président Gilbert et voisins, âgé de 43 ans, né à Hantiles, département la seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GUERCHE François, domicilié à Denée, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUERCHEAU Jean, domicilié à St Hilaire, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERDOUX Jean Baptiste, ancien secrétaire du ci-devant prince de Conti, département de la Seine, condamné à mort, comme émissaire de faux assignats, le 23 juin 1792, par le tribunal criminel dudit département.

GUEREFÉ François, domicilié à Lachapelle, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERET Jacques, laboureur à Neuil-sous-les-Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUERET Pierre, domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUERIN E. N., âgé de 58 ans, né à Paris, département de la Seine, ex caissier général de la manufacture de Gressy, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUERIN François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUERIN François épicier âgé de 40 ans, natif de la Fourgue département du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUERIN François, ex curé de Briançon, département des Haute Alpes, âgé de 50 ans, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme contre-révolutionnaire.

GUERIN François, ex curé, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne, comme réfractaire.

GUERIN Grégoire, volontaire de la première réquisition, âgé de 20 ans, né et domicilié à Menou département de la Nièvre, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire et complice d'un complot dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

GUERIN Guillaume, fils, marchand de toiles peintes, âgé de 18 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône Inférieure, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUERIN Jacques, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Jacques, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Jean Baptiste, marchand, domicilié à Reims, département de la Marne, condamné à mort, comme ayant mis en circulation de faux assignats le 25 avril 1792, par le tribunal criminel du département de Paris, comme réfractaire à la loi.

GUERIN Jean Baptiste, sellier, âgé de 32 ans, né à Hevroux, ex province de Berry, domicilié à Chatillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GUERIN Joseph, cultivateur, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 26 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

GUERIN Julien, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Louis, domicilié à St Georges, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Marianne, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 4 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GUERIN Marie, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Mathurin, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Mathurin, domicilié à St Passanne, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Nicolas, payeur des rentes, et membre du conseil général de la commune, âgé de 52 ans, né à Beaumont-sur-Orne, département du Calvados, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 10 dudit.

GUERIN Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIN Pierre, laboureur, domicilié à Aubigny, département de la Vendée, condamné à mort, brigand de 18 avril 1793 par la commission militaire séante aux Sables.

GUERIN René, laboureur, domicilié à Censai, département de l'Indre et Loire, condamné à mort, le 25 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Lahaye, comme contre-révolutionnaire.

GUERIN Sébastien, laboureur, domicilié à Boué, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 25 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme traître à la patrie.

GUERIN Thomas Louis (dit Lorillard), perruquier, âgé de 36 ans, né à la Charité-sur-Loire, département de la Nièvre, domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort, le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant applaudi au fédéralisme.

GUERIN Jean, (dit Ladéroute), fabricant de bas, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort, le 25 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme chef d'atroupements contre-révolutionnaire.

GUERIN Gabriel, (dit Lucas), tailleur et fournisseur d'habits, âgé de 41 ans, né à Châteauroux, domicilié à Indreville, département de l'Indre, condamné à mort, le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fournisseur infidèle.

GUERINEAU Suzanne, femme Debans, domiciliée à Bougognague, département du Lot et Garonne, condamné à mort, le 12 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme conspirateur.

GUERINEAU François, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme conspirateur.

GUERINEAU Jean, domicilié à St Pierre-du-Voide, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUERINIER Pierre, domicilié à Chemillière département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERIT Louis, lieutenant de vaisseau sur l'Apollon, domicilié à St Denis, département de la Charente Inférieure, condamné à mort, le 8 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GUERNIER André, domicilié à Vihiers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERNIER Alexandre, âgé de 47 ans, né à Vicq-sur-Allier, ex curé de Fontevrault, et maire de Ladite commune, condamné à mort, le 16 vendémiaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Fontevrault.

GUEROULT Jean Baptiste Charles, homme de loi, âgé de 42 ans, né à Bernay, domicilié à Bué-Robert, département de l'Eure, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GUERPEL François Chistophe*, ex noble, âgé de 40 ans, né à Henaut, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison du Luxembourg où il était détenu.

GUERRIN Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERY Pierre, domicilié à Verry, département de l'Orne, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUERY Pierre, domicilié à Huet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERY Toussainte, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUERZIN Nicolas, domicilié à St Germain, département de la Meurthe, condamné à mort, le 22 germinal an 2, par la commission militaire séante à Auxonne, comme émigré.

GUESDAN Mathurin, domicilié à Lachappel, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUESDON Mathurin, domicilié à Marennnes, département de la Charente Inférieure, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 28 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GUESDON Jean, domicilié à Baluzé, département d'Ille et Villaine, condamné à mort, le 17 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Vitré, comme brigand de la Vendée.

GUESDON Marie Jeanne (dite Delaire), marchande de Fil, domiciliée à Falaise, département du Calvados, condamnée à mort, le 24 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme receleuse de prêtre réfractaires.

GUESINOT Marguerite L. Charlotte, domiciliée à Tonnerre, département de l'Yonne, condamnée à mort, le 14 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

GUESNE Jean, domicilié à Coron département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUESNIER Jean Baptiste Henri, tailleur, âgé de 31 ans, né à Thuybert, département de l'Eure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GUEYRAND Pierre, ci-devant concierge des prisons de Marseille, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme prévaricateur.

GUFFROY Charles, âgé de 57 ans, ex organiste, né et demeurant à B"thune, époux de Alache Catherine, condamné à mort à Arras le 18 messidor an II

GUI P. âgé de 45 ans, né et domicilié à Villiers, département de l'Yonne, ex curé de cette commune, condamné à mort, le 1 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUIBAUD Jean, prêtre lazarusse, domicilié aux Mans, département de la Sarthe, condamné à mort, le 28 ventôse an 2, par le tribunal dudit département, comme réfractaire à la loi.

GUIBERT J. L., âgé de 46 ans, né à Toumouze, département de la Haute-Garonne, ex noble et ci-devant sénéchal de Toulouse, condamné à mort le 7 thermidor, an 2, par le tribunal révolution séant à Paris, comme conspirateur.

GUIBERT Jacques Claude, ex vicaire, domicilié à St Laurent département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUIBERT Ignace Xavier, prêtre réfractaire, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GUIBERT Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUIBON Pierre, garçon laboureur, domicilié à Souselle, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

GUIBORA Jean Antoine, journalier vigneron, âgé de 24 ans, soldat du 11^{ème} régiment d'hussards, né et domicilié à St Gemme, département de la Marne, condamné à mort, le 11 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUICHAINÉ Etienne, laboureur, domicilié à Rochefort-sur-Loire, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUICHARD Antoine Jean Louis (dit Lalinière), ancien officier de cavalerie, domicilié à Vigan, département du Gard, condamné à mort, le 5 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Valenciennes, comme émigré.

GUICHARD-MAUDITRY J. F., âgé de 54 ans, ex noble, se disant cultivateur, né à Vers, domicilié à Bayeux, département du Calvados, condamné à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUICHARD Antoine, vitrier, âgé de 52 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUICHARD Claude François, âgé de 43 ans, né à Poligny, département du Jura, polisseur de glace, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUICHARD Georges, cultivateur, domicilié à Mornas, département du Vaucluse, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

GUICHARD J. J. N., âgé de 62 ans, né à Vers, ex vicaire de Givray, domicilié à Bayeux, département du Calvados, condamné à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUICHARD Jean, ex vicaire, domicilié à la Chapelle-St-Laurent, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 13 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GUICHARD Jean Baptiste, âgé de 48 ans, curé de St Barthélemy-en-Baulieu, département de la Seine et Marne, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GUICHARD Jean Baptiste, âgé de 58 ans, brodeur, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUICHARD H. M., âgée de 51 ans, veuve Vignier, ex noble, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUICHARD Pierre, âgé de 25 ans, herboriste et droguiste, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 9 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUICHARD Pierre, âgé de 38 ans, passementier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUICHARD Pierre, domicilié à Coron département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUICHELAU François, tisserand et sacristain, domicilié au Vieux-Pouzanges, département de la Vendée, condamné à mort, le 30 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme brigand de la Vendée.

GUICHELOT Jean, domicilié à Chabronne, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUICHELOT Louis, domicilié à St Hilaire, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUICHETEAU François, sacristain, domicilié à Vieux-Pouzanges département de la Vendée, condamné à mort, le 30 brumaire an 3, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GUIDET Arnoux, soldat-invalidé, domicilié à Jouval, département des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GUIDON Claude, domestique, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 26 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme brigand de la Vendée.

GUIGNARD Antoine*, âgé de 39 ans, né à Heyrieux (Isère), instituteur et officier municipal audit lieu. Condamné à mort le 4^r vendémiaire an 3, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir favorisé les rebelles de Lyon, en députant deux commissaires, dont lui-même, pour leur offrir 100 hommes.

GUIGNARD Etienne, capitaine de Gendarmerie, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort, le .. frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Paris, comme conspirateur.

GUIGNARD Etienne, âgé de 40 ans, né à Pineuil, notaire, domicilié à Lèves-près-St-Foix, département de la Gironde, condamné à mort, le 12 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

GUIGNARD Jacques, employé aux ci-devant traitres,, domicilié à la Flocelière, département de la Vendée, condamné à mort, le 13 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme séditieux.

GUIGNARD Jacques, domicilié à la Flocelière, département de la Vendée, condamné à mort, le 13 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GUIGNARD Jacques, marchand de Guenilles, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 7 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

GUIGNARD Jacques, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUIGNARD Jean, tisserand, domicilié à Gomore, département de la Mayenne et Loire à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUIGNARD Jean, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUIGNARD Louis, laboureur, domicilié à Treize-Vents, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUIGNARD Pierre, tisserand, domicilié à St Etienne, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 29 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme brigand de la Vendée.

GUIGNARD Pierre, charpentier, domicilié à Delapérate, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 10 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme brigand de la Vendée.

GUIGNARD Pierre, laboureur, domicilié à St Pierre, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUIGNARD René, domicilié à la Seguinière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

GUIGNARD Marie, femme René Boucher, domiciliée à Chiché département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 3 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département comme complice des brigands de la Vendée. pour avoir suivi les rebelles, les a encouragé et secouru dans la combats, a participé aux pillages et insulté les républicains, exécutée le 13 ventôse an 2 (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des

Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

GUIGNETTE Rose, domicilié à Clisson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUIGNIER, ci-devant Grand-montain, domicilié à Leblanc, département de l'Indre, condamné à mort, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne, comme réfractaire.

GUIGOU Antoine, âgé de 20 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, garçon épicier, condamné à mort, le .. nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

GUIGUE Xavier, prêtre domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GUIGUES Pierre Basile, cultivateur, domicilié à Sorgues, département du Vaucluse, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

GUIGUES Benoît Théodore, cordonnier et cultivateur, domicilié à Sorgues département du Vaucluse, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

GUILBAUD Jean René, domestique, à la Chapelle-Hormier, département de la Vendée, condamné à mort, le 23 mai 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

GUILBERT Pierre, domicilié à St Lumine-de-Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 15 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILBERT J. B., âgé de 47 ans, né à Angleville, département de la Manche, ex curé constitution, domicilié à Mont-Fermeil, département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

GUILBERTIERE Jean, domicilié à St Reny, département de Mayenne et Loire condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay comme brigand de la Vendée.

GUILBOT Alexis, domicilié à Paimboeuf, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUILBOT Claude, domicilié à St Lumine-de-Coutray, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 12 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILHEN Michel, propriétaire, domicilié à Berres, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

GUILLABERT Joseph Martin Blaise*, ex vicaire, domicilié à Colobrières, département du Var, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de l'Isère, comme réfractaire à la loi.

GUILLARD Blaise, boulanger, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLAUME Antoine, domestique, âgé de 24 ans, né à St Symphorien, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLAUMOT Jean François, âgé de 27 ans, né à Clamecy, ci-devant, clerc de procureur, juge de paix à Cosne, département de la Nièvre, condamné à mort, le 18 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUILLEBAUD Jean, tisserand, domicilié à Gonnord, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUILLEBEAU Nicolas, domicilié à Coron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLEBERT Jean Baptiste., ex-curé constitutionnel de Montfermeil, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu.

GUILLEMAIN Nicolas, gendarme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 6 prairial an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés contre la convention nationale les 3 et 4 prairial an 3.

GUILLEMANT-SAINT-SOUPLET Anne Michel, 2^{ème} fils, ex grand-vicaire de Montpellier, âgé de 40 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à St Cyr, département de l'Oise, condamné à mort, le 14 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUILLEMANT-SAINT-SOUPLET Anne Claude fils aîné, ex écuyer du dernier tyran roi, âgé de 41 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à St Cyr, département de l'Oise, condamné à mort, le 14 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUILLEMANT-SAINT-SOUPLET Anne Nicolas, père, capitaine de cavalerie, âgé de 76 ans, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à St Cyr, département de l'Oise, condamné à mort, le 14 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUILLEMAIN Jean, domicilié à St Maurice, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GUILLEMETEAU J., âgé de 56 ans, né à Bignac, et curé, domicilié à Vincennes, condamné à mort, comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris

GUILLEMIN Pierre, commis aux ponts et chaussées, ex clerc de notaire, âgé de 29 ans, né et domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans les maisons d'arrêt de Dijon, où étaient les détenus comme suspects.

GUILLEMINET Louis, commis drapier, âgé de 27 ans, né à Montpellier, département de l'Hérault, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GUILLEMOT-VAUVERT Auguste Anne Marie, domicilié à Port-Briec, département des Côte-du-Nord, lieutenant de vaisseau, condamné à mort, le 10 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

GUILLER Elisabeth Thérèse, (dit Denouac), ex noble, âgée de 45 ans, née à Châteauneuf-en-Thimerais, département de l'Eure et Loire, domiciliée à Bourg-de-l'Egalité, département de la Seine, condamnée à mort, comme conspiratrice, le 17 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

GUILLERMAIN F., ex noble, âgé de 50 ans, né à Gouzon, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

GUILLERMAIN M. J., âgé de 60 ans, ex conseiller au parlement de Toulouse, département de la haute Garonne, né audit lieu, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

GUILLERMIER Marie Anne Magdeleine, ex noble, ex religieuse, domiciliée à Bollène, département du Vaucluse, condamnée à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

GUILLERMIN François Barthélemi, teinturier, âgé de 29 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GUILLEMINE Louis, attaché aux ponts et chaussées, âgé de 60 ans, né à Camarais, département du Vaucluse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GUILLERMONT François, moulinier de soie, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 2 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

GUILLERY Joseph, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLERY Julien, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLET Aubin, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUILLET François, domestique à Landrie, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 29 frimaire an 2, par la commission militaire de l'armée de Ouest .

GUILLET François, fileur de laine, domicilié à Brielle, département de l'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 28 messidor an 2, par la commission militaire de Craon, comme brigand de la Vendée.

GUILLET Jacques, compagnon charpentier, âgé de 29 ans né et domicilié à Lyon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GUILLET Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLEY Marie, veuve Labouro, aubergiste à Mesaine, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

GUILLIN Didier, défenseur officieux, procureur de la commune provisoire de Lyon, y demeurant, département du Rhône, condamné à mort, comme fédéraliste, le .. nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GUILLIN Guillaume, avoué, âgé de 41 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GUILLIN Jacques, ouvrier en soie, âgé de 67 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 18 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

GUILLODEUX Pélagie Anne*, femme Vasablous, âgée de 65 ans, ex noble, domiciliée à Port-Malo, département de l'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort, comme conspiratrice, le 2 messidor an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire de Paris.

GUILLONNEAU Thomas, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLOIT Bastien, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLON Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 18 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLON François, cabaretier, âgé de 35 ans, né à la Tour-du-Pin, département de l'Isère, domicilié à Cremieu même département, condamné à mort, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLON Hilaire François (dit Duplessis), âgé de 41 ans, né à Mazès, département de Mayenne et Loire, ex religieux de Fontevrault, domicilié au dit lieu, condamné à mort, comme complice de la conspiration qui a existé à Fontevrault (*pas de date*).

GUILLON-LACHAU François, ex noble, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, ci-devant officier, condamné à mort, le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLON-LACHAU Jean Baptiste, ex noble, âgé de 57 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLON-LACHAU Paul, ex noble, ci-devant, officier, âgé de 55 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLOT Françoise, jardinière, femme de Jérôme Mortier, âgée de 46 ans, née à la Tour-du-Pin, domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort, le 6 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLOT Jean, domicilié à Frenay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLOT Jean, jardinier, domicilié à Gesté, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUILLOT Jean Baptiste, marchand de dorures, âgé de 46 ans, né à Jurieu, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLOT Jean François Hubert, libraire, âgé de 38 ans, né à Verdun, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 22 juin 1792, par le tribunal criminel de Paris, comme fabricant de faux assignats.

GUILLOT Joseph Philippe, notaire, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLOT Léonard, marchand fabricant, âgé de 37 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 3 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLOT-DURIGEUX J., âgé de 57 ans, ex prêtre, né à Noyer-les-Bois, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

GUILLOT Pierre François Gabriel, (dit Fol'eville), ex curé de Dol, se disant évêque d'Agra, domicilié à Dol, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme chef des brigands de la Vendée.

GUILLOT Robert Joseph, cordonnier, âgé de 36 ans, né à Cambrai, département du Nord, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

GUILLOT Marie Rosalie, veuve Gelin, ex noble, âgée de 28 ans, née et domiciliée à Port-Folidor, département de l'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur, et pour avoir pris part à la rébellion des départements fédéraliste.

GUILLOT Marie Françoise, fille, ex noble, domiciliée à Port-Folidor, département de l'Ille-et-Vilaine condamnée à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspiratrice.

GUILLOT Pierre, domicilié au Port-St-Peré, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLOT Etienne Hyacinthe, rentier, âgé de 47 ans, né à Neuville, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séant à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUILLOTTE Marie, veuve Boizard, journalière, âgée de 60 ans, née à Legers et domiciliée à Challans, département de la Vendée, condamnée à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant participé aux complots des prêtres et des nobles dans la Vendée.

GUILLOTEAU Joseph, domicilié à Mont-Musson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 20 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILLOUD Antoine, garçon épicier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme agent des émigrés.

GUILLOUX Jean, domicilié à Loroux, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUILMINOT René, domicilié à Essarts, département de la Vendée, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUILMINOT René, domicilié à Essarts, département de la Vendée, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUIMBAULT Pierre, domicilié à Chavanne, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUIMIER Louis, laboureur, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

GUINARD Louis, prêtre, âgé de 60 ans, natif de Mornant, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUNIAT Charles, gendarme, ouvrier en soie, notable, âgé de 43 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUINCHAT Pierre, vigneron, domicilié à Martigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

GUINCHAT François, vigneron, domicilié à Martigné, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUICHAT Jean, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUIDON Pierre, meunier, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GUINDRAN Louis, fils aîné, ouvrier en soie, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUINDRAN Denis, fils cadet, ouvrier en soie, âgé de 25 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUINGONNEE Jean Antoine, fils de François, domicilié à Combourg département d'Ille et Vilaine, condamné à mort, le 30 vendémiaire an 2, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc, comme émigré.

GUINIE François, employé aux vives, âgé de 30 ans, né à Grenoble, département de l'Isère, domicilié à Crémieu, même département, condamné à mort, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUINODEAU François, domestique, domicilié à Chantonay, département de la Vendée, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

GUINODOT René, domicilié à Chanteloup, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUITRAND Etienne, serrurier, officier municipal, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

GUINTRAN Joseph Hyacinthe, matelassier, âgé de 34 ans; né et domicilié à Vaicin, département du Vaucluse, condamné à mort, le 18 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GUIKUT Pierre, domicilié à Trementine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

CUTOCHOT René, domicilié à la Chapelle-Basse-Mer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUION Jacques, marin, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GUIOT Jean Joseph, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUIRAMAND François, perruquier, domicilié à Lisle, département du Vaucluse, condamné à mort, le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GUIRAND Esprit Simon, marchand mercier, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Marseille, comme contre-révolutionnaire.

GUIRARD Jean henri, âgé de 46 ans, négociant né à Mouvans, département du Var, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 7 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Marseille, comme commandant en second de bataillon, sous les sections fédéraliste, ayant désarmé les patriotes, et exécuté les ordres des chefs des rebelles.

GUIRAUD François Michel, médecin administrateur du département du Jura, âgé de 52 ans, né à Condé, domicilié à Lons-le-Saunier, département du Jura, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GUIRAUD Nicolas, commissionnaire, domicilié à Cette, département de l'Hérault, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département du Gard, comme contre-révolutionnaire.

GUIRAUDET Anthelme, fabricant d'étoffes, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 24 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme conspirateur.

GUIRAUDET Jacques, fabricant d'étoffes de soie, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme contre-révolutionnaire.

GUIRINGAUD P., âgé de 42 ans, né à Castel-Sarrazin, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le dit parlement de Toulouse, les 23 et 27 septembre 1790.

GUISSELIN Julien, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUITANT Mathurin, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUITARD François, tisserand, domicilié à Grandville, département de la Manche, condamné à mort, le 29 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Grandville, comme brigand de la Vendée.

GUITAU Pierre, journalier, domicilié aux Herbiers département de la Vendée, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

GUITEAU François, domicilié à Chemillé, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUITON Gabriel, domicilié à Erigney, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUITON Rose, domestique, domiciliée à Verrerie, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

GUITONNEAU Laurent, domicilié à Soulème, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUITONNIERE Marguerite, veuve Aillat, domiciliée à Loudun, département de la Vienne, condamnée à mort, le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Haute Vienne, comme receleuse de prêtres réfractaire.

GUITOT François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

GUITTE Pierre, domicilié à Montfaucon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUITTONNEAU Jacques, farinier, domicilié à Apremont, département de la Vendée, condamné à mort, le 8 mai 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

GUITTONNEAU Nicolas, marchand, domicilié à Challans, département de la Vendée, condamné à mort, le 18 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

GUIZOT André François, homme de loi, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort, le 19 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GUIZOT Louis, agriculteur, administrateur du département du Gard, domicilié à Ste Genies, même département, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme conspirateur.

GUIZOT-GIGNOUX André François*, homme de loi, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort, le 19 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme conspirateur.

GULHERMIER (de) Marie Madeleine, Ursuline de Bollène exécuté le 9 juillet, par la commission populaire séante à Orange, comme réfractaire à la loi

GUNTHER Michel, domicilié à Sehweinheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleur de Grains.

GUSMAN André Marie, âgé de 41 ans, ci-devant officier dans les troupes françaises, né à Grenade en Espagne, naturalisé français en 1781, vivant de son revenu, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort, le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur et complice de d'Orléans, Dumourier, pour massacrer les patriotes, les comités de salut public et de sûreté générale, et les Jacobins.

GUSTAVE-GRAINBORGE C. F., âgé de 32 ans, se disant comte de Menil-Durand, né à Lizieux, département du Calvados, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

GUSTEAU Victorine*, domiciliée à Châtillon, département des Deux-Sèvres, a suivi les rebelles, fusillée à Angers le 30 pluviôse an 2 (proclamée bienheureuse le 19/2/1984). (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

GUTTE Joseph, âgé de 43 ans, instituteur, né et domicilié à Milhesem, en Lorraine allemande, département de la Meurthe, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

GUTTIN, domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 15 février 1793, par le tribunal criminel dudit département, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme embaucheur.

GUTTON Philibert, âgé de 46 ans, fabricant de soie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUTZVILLERS Jean Pierre (dit Viller), cordonnier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 28 thermidor an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme distributeur de faux assignats.

GUY Augustin, domicilié à Nantes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

GUY François, âgé de 41 ans, né à Vienne, département de l'Isère, rentier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUY Jean Baptiste, âgé de 26 ans, né et domicilié à Lyon, ex vicaire de la Métropole, département du Rhône, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon comme contre-révolutionnaire.

GUY Michel Clément (CLEMENT-GUY Michel), âgé de 36 ans, né à Macot, département du Mont-Blanc, commis marchand de vin à Paris, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

GUY Pierre, domicilié à Trementine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

GUYAI-SAINT-PRIEST M. E., ex vicomte, intendant du Languedoc, premier tranchant-porte-cornette de France, âgé de 62 ans, né à Grenoble, département de l'Isère, condamné à mort, le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

GUYARD Jean Baptiste, ex procureur au ci-devant parlement de Dijon, domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 21 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

GUYARD Mathurin, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUYART M., âgé de 25 ans, né à Paris, menuisier et colporteur, d'abord condamné comme suspect à être détenu jusqu'à la paix, dans la prison de Bicêtre, puis condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'un complot dans la prison de Bicêtre, tendant à égorger

les membres des comités de salut public et de sûreté générale, faire rôtir leur cœur et le manger, et assassiner tous les patriotes.

GUYON Claude Etienne, ex procureur et membre du conseil général de la commune de Poligny, âgé de 52 ans, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

GUYON Pierre, marin de la Vendée, condamné à mort, le 26 avril 1793 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

GUYONNEAU Pierre, marchand à St Maurice-de-la-Fougerenne, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme conspirateur.

GUYOT Claude Françoise Humbert, femme de, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à la déportation, le 19 prairial an 3, par le conseil militaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir approuvé l'assassinat du Représentant Ferraut, d'avoir dit que tous les députés étaient des gueux, par ces faits avoir pris part à la révolte qui a éclaté le 2 et 3 prairial an 3.

GUYOT Lemmé Etienne, cordonnier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamnée à la déportation, le 19 prairial an 3, par le conseil militaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir excité des troubles à la porte des boulangers, et d'avoir terrasse des feuillants après l'assassinat du Représentant Ferraut, "l'on a bien fait de les mettre à la raison, ce sont des gueux".

GUYOT François, brocanteur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme fabricant de faux assignats, le 17 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département.

GUYOT-DESMALANS Louis, âgé de 42 ans, ci-devant gentilhomme, domicilié à Allaux, département de la Charente, condamné à mort, le 3 avril 1793, par le tribunal de Paris, comme émigré.

GUYOT Gabriel de Follville, né à Saint-Servan-sur-Mer le 11 juillet 1764 et guillotiné à Angers le 5 janvier 1794, était un prêtre vendéen

GUYOT Louis, marchand fabricant, âgé de 44 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

GUYOT Michel, domicilié à la Chapelle-St-Sauveur, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUYOT Nicolas, domicilié à la Chapelle-St-Sauveur, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUYTAL René, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

GUZEAU Louis Charles, ex noble et brigadier des armées, domicilié à Grosbeuil, département de la Vendée, condamné à mort, le 1 germinal an 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme contre-révolutionnaire.

GUZMAN Andrés Maria*, natif de Grenade en 1752, ex nobles, guillotiné à Paris le 5 avril 1794

[accueil](#)